HKS Histoire -(A. Marchant, 2024-2025)

Chapitre 1 : Prologue : L'état de la France en 1870, au sortir du IInd Empire

Introduction: Le but de ce chapitre introductif est de peindre le tableau général de la France au moment où commence le programme, en 1870, avant l'entrée dans la guerre franco-prussienne, qui provoque la chute du IInd Empire. La France de Napoléon III est alors la première puissance du continent. Comment expliquer le paradoxe de la chute si brutale et si rapide d'un régime qui paraissait solide et durait depuis 18 ans ? Il s'agira, après avoir évoqué I/ les héritages de long terme (ce qu'est la France comme Etat et territoire au XIXe siècle), d'évoquer le bilan du IInd Empire sur le plan de la politique II/ intérieure (quelle est l'état du régime, de l'économie et de la société ?) et III/ extérieure (quelle est la place de la France dans le monde ?).

I/ Les héritages de long terme

A/ Qu'est le territoire français?

1/ Un territoire continental à l'Ouest de l'Europe...

Une forme. Le territoire français a une forme est à peu près fixe depuis 1860, date du rattachement de Nice et de la Savoie à la France (donnés par le Piémont-Sardaigne en remerciement de l'engagement de la France dans la guerre d'indépendance italienne en 1859). Mis à part le cas particulier de l'Alsace-Moselle absorbée par l'Allemagne entre 1871 et 1919, la métropole ne variera guère de la forme schématique d'un « l'hexagone », assez grossier, de 910 km de large (de Brest à Strasbourg) et de 940 km de long (de Dunkerque à Perpignan).

Une construction millénaire et centralisée. Sur le long terme, et pour résumer de façon cavalière, depuis l'an Mil, la formation du territoire national provient d'une politique volontariste des Rois de France, à partir de la dynastie des Capétiens (987 : couronnement d'Hugues Capet) qui étendent peu à peu le domaine royal (centré sur Paris et l'Île de France) pour réduire le pouvoir féodal des seigneurs et unifier ainsi le royaume, en revendiquant les terres des anciens royaumes francs et carolingiens. Le territoire national s'est donc construit à partir de Paris et il résulte d'une volonté politique. D'où un certain héritage de centralisation politique, en dépit de l'hétérogénéité des provinces amalgamées au royaume de France, que ce soit sous le règne des Capétiens, des Valois puis des Bourbons. Plusieurs fois déchiré dans de nombreuses guerres civiles (guerre de Cent ans, guerres de religion, Fronde), l'unité politique et territoriale a à chaque fois été restaurée. Au XVIIe siècle, le royaume s'est étendu grâce aux annexions de Louis XIV entre les années 1660 et 1715.

Une conception française de la frontière. Cette étape particulière mérite analyse : Louis XIV fut un véritable « roi de guerre » pendant tout son règne. Mais sa politique étrangère ne fut pas réellement expansionniste, il s'agissait d'annexions « mesurées » destinées à donner une forme harmonieuse au royaume et à sécuriser ses marges. C'est la politique du « pré carré ». L'ingénieur Vauban obtient pour mission de ceinturer ce « pré carré » d'un ensemble de citadelles à la forme en étoile bien connue. En cela, et d'après l'historien conservateur Jacques Bainville, Louis XIV s'inscrit dans une politique millénaire des rois de France qui est de ne jamais viser l'hégémonie totale sur le continent, à la différence des Habsbourg du Saint Empire (et d'Espagne, comme Charles Quint ou Philippe II), mais simplement constituer un royaume de taille critique et harmonieuse, tout en exerçant cependant une influence déterminante sur le continent. Tout ceci joue aussi sur la conception « française » de la frontière : elle est pensée comme une ligne fixe et imperméable, à ne pas étendre outre-

mesure, à la différence de la conception « à l'allemande » héritière de l'histoire du Saint Empire romaingermanique : la frontière orientale y est davantage conçue comme un front pionnier qu'il faut étendre, une logique qui marque l'histoire germanique depuis le *Drang nach Osten* des chevaliers teutoniques au XII-XIIIe siècles, évangélisant la Prusse et les pays Baltes, jusqu'aux projets de *Mittel Europa* ou d'Espace vital lors des guerres mondiales, chez les pangermanistes ou les nazis.

Les annexions françaises se poursuivent ensuite sans conquêtes au XVIIIe siècle : cession du duché de Lorraine en 1766 par la dynastie (des rois polonais) qui l'occupait, achat de la Corse à la République de Gênes en 1768... La France s'engage pour autant dans de nombreuses guerres (de Succession d'Espagne 1701-1714, de Succession d'Autriche 1740-1748, de Sept ans 1754-1763) et ses armées sont régulièrement allées combattre au cœur de l'espace germanique, mais la finalité n'était jamais l'expansion territoriale sur le continent (attention, outre-mer, c'est autre chose : cf plus bas) mais au contraire la recherche d'un équilibre entre puissances sur le contient.

Un Etat unifié avec des départements homogènes. Enfin, avec l'annexion du comtat Venaissin (Avignon), qui appartenait depuis longtemps à la papauté, en 1791 au début de la période révolutionnaire, la France obtient à peu près la forme que nous connaissons aujourd'hui. Par ailleurs, les révolutionnaires unifient le territoire national en créant les départements en 1790 (dont le principe est : une journée de cheval maximum entre le chef-lieu du département et chacune de ses extrémités). De même qu'ils mettent fin aux coutumes, règlements et frontières intérieures qui faisaient du royaume un ensemble de « pays » fort hétérogènes.

Une période d'extension exceptionnelle (1792-1815). Au cours de la période révolutionnaire et impériale, le pays va traverser une période exceptionnelle et le territoire français va s'étendre démesurément. A partir de 1792, en rompant avec la politique d'équilibre des rois de France, les révolutionnaires entrainent le pays dans une série de guerres de conquête et de propagande idéologique (pour diffuser les idéaux de la Révolution puis le modèle républicain). Certaines annexions comme la rive gauche du Rhin sont justifiées au nom de la théorie des « frontières naturelles » énoncée par Georges Danton en janvier 1793 : « les limites de la France sont marquées par la nature, nous les atteindrons des quatre coins de l'horizon, du côté du Rhin, du côté de l'Océan, du côté des Pyrénées, du côté des Alpes. Là doivent finir les bornes de notre République ». La rive gauche du Rhin est donc une vieille revendication qui ressurgit par exemple au lendemain de la Première Guerre mondiale, au Traité de Versailles de 1919. La France révolutionnaire intègre également des territoires entiers comme la Belgique en 1794. Elle crée aussi un système de Républiques-sœurs, comme un glacis défensif autour de la « Grande Nation », avec le concours des « patriotes locaux » en Italie ou aux Pays-Bas, sous le Directoire à partir de 1795. Après son coup d'Etat, en novembre 1799, le général Napoléon Bonaparte, Consul puis Empereur de France, reprend cette expansion et donne à la France son extension maximale en 1811. La France compte alors 130 départements, incluant Belgique, Pays-Bas et Italie du Nord. Elle s'appuie sur des royaumes placés sous protectorat : Etats allemands de la Confédération du Rhin (Napoléon a aboli le Saint Empire en 1806), Espagne, Grand-duché de Varsovie, royaumes d'Italie et de Naples... Et des alliés qui vont vite se rebiffer : Empire austro-hongrois, royaume de Prusse, Empire de Russie. Cette construction géopolitique exceptionnelle dans l'histoire de France - s'écroule à partir de 1812 après la défaite de la campagne de Russie.

En 1815, la France est ramenée à ses frontières de 1792 par le Congrès de Vienne qui réunit les vainqueurs de Napoléon. Puis les derniers ajouts qui complètent l'hexagone sont en 1860 la Savoie et le comté de Nice, pris à l'Italie -on l'a dit.

2/ ... doublée d'un empire ultra-marin

Les reliquats d'une ancienne thalassocratie. Mais la France s'est également étendue outre-mer. L'empire français a commencé à se constituer bien avant 1870. Une originalité française est que son empire s'est construit en deux grandes vagues, de part et d'autre d'un reflux au milieu du XVIIIe siècle (à la différence par exemple du Royaume-Uni dont l'expansion est continue depuis le XVIIe siècle, hormis - bien sûr - la séparation des 13 colonies nord-américaines qui formeront les Etats-Unis dans les années 1770-1780). Le premier empire colonial, construit par la monarchie des Bourbons à partir du XVIe siècle, est constitué de l'Amérique du Nord (Canada, vallée du Mississippi, Louisiane= la « Nouvelle France »), d'îles des Caraïbes (Saint Domingue, Guadeloupe, Martinique), de comptoirs des océans Atlantique et Indien, de larges portions de territoires indiens et de comptoirs en Sénégambie (Afrique de l'Ouest). Mais tout a été presque intégralement été perdu en 1763 à l'issue de la guerre de Sept ans face à l'Angleterre. La France ne conserve in extremis que les « îles à sucre » (Martinique, Guadeloupe, Saint Domingue), la « France équinoxiale » (Guyane), quelques îles en Amérique du Nord (comme Terre-Neuve et Saint Pierre et Miquelon), ainsi que cinq comptoirs en Inde (Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Yanaon, Kârikâl) et, au Sénégal, l'île de Gorée à Dakar et Saint-Louis, et enfin l'île Bourbon [La Réunion] dans l'Océan indien. Un temps récupérée par Napoléon Bonaparte auprès de l'Espagne en 1800, la Louisiane a été revendue aux Etats-Unis en 1803. Saint Domingue, révoltée sous la Révolution derrière le général Toussaint Louverture, devient indépendante sous le nom d'Haïti en 1804, en tant que « première République noire » du monde.

Une timide renaissance coloniale au XIXe siècle : « l'accident » algérien. Les ambitions coloniales renaissent ensuite timidement avec la conquête de l'Algérie qui relèverait presque d'un caractère « accidentel ». En juin 1830, le roi Charles X décide d'attaquer la régence d'Alger (royaume théoriquement vassal de l'empire Ottoman), en instrumentalisant une querelle diplomatique, dans le but de calmer l'opinion publique en faisant appel au patriotisme et en obtenant une victoire facile, en pleine crise politique avec le Chambre des députés, de majorité libérale. Un autre but de l'expédition était de mettre un terme à la piraterie barbaresque qui empoisonnait la navigation en Méditerranée. Tandis qu'un autre était de faire renaître une économie de plantation sur la côte algérienne au climat méditerranéen, afin de compenser la perte de Saint Domingue, une trentaine d'années plus tôt. Alger est prise le 5 juillet mais cela ne sauve pas pour autant Charles X, emporté par la révolution de juillet 1830. Son successeur Louis-Philippe est embarrassé par cet encombrant héritage, mais décide de poursuivre la colonisation : elle sera de peuplement avec incitation au départ de colons européens (et pas seulement français : beaucoup d'Espagnols, de Portugais, de Maltais...). Elle sera aussi brutale, l'Algérie est transformée en province militaire : le général Bugeaud y mène à partir de 1840 une campagne de « pacification » très rude, allant jusqu'à anéantir des tribus entières en pratiquant des « enfumades » dans les grottes du Dahra (asphyxie de centaines de personnes rassemblées dans des grottes,

par un feu allumé devant). Bugeaud doit affronter la résistance armée de l'émir Abd el-Kader, finalement fait prisonnier en 1847. A l'issue de la Révolution de 1848, la IInde République procède à la départementalisation de l'Algérie, désormais considérée comme une extension directe de la métropole et pas comme une « colonie » comme les autres.

Des velléités en Afrique et dans le Pacifique. Parallèlement à cela, la France participe aussi à quelques grandes expéditions en Afrique noire en compétition avec les Européens, comme la recherche de Tombouctou, cité perdue à la richesse incroyable rapportée par les sources arabes du Moyen-Âge: l'explorateur René Caillé l'atteint en 1828 (et il est déçu par l'aspect de la ville, visiblement en déclin depuis des siècles), deux ans après le Britannique Alexander Laig, mais 25 ans avant l'Allemand Heinrich Barth. Enfin, la présence française s'étend dans le Pacifique Sud, depuis les expéditions scientifiques du XVIIIe siècle (Bougainville qui découvre Tahiti, Lapérouse qui ne revint jamais...), s'enracine dans les années 1840, dans un contexte de concurrence avec le Royaume-Uni, à Tahiti et en Polynésie où l'on établit en 1843 les « Etablissements français de l'Océanie ». Des comptoirs sont également créés sur les côtes de l'Afrique noire, au Gabon ou en côte d'Ivoire (dénominations actuelles). Il n'y a toutefois pas de doctrine claire à la constitution de cet empire, le régime de Louis-Philippe visant simplement l'établissement de « stations maritimes ». Il est le fruit de « tâtonnements » successifs, voire d'accidents comme dans le cas de l'Algérie.

B/ Qu'est-ce que l'Etat français?

1/ Un Etat fondé sur le principe de souveraineté nationale depuis 1789...

Qu'est-ce que la souveraineté nationale ? La Révolution française a conféré au peuple français une certaine unité, en homogénéisant le territoire national, mais aussi en instituant dès l'été 1789 une certaine conception de la « souveraineté nationale » : la nation est la source de tous les pouvoirs, elle élit des députés qui vont mettre en œuvre la Volonté générale et désigner un gouvernement représentatif. Tel est le projet des parlementaires du Tiers Etat qui se sont constitués en Assemblée Nationale en juin 1789 et ont voté la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen deux mois plus tard. La Révolution accouche d'une formule qui est l'Etat moderne comme alliance d'un territoire, d'un peuple et d'un Etat unique qui administre le tout et qui est la seule source des lois en vigueur. Ce modèle va se retrouver dans les différents régimes français au XIXeme siècle. Elle peut sembler fort simple, voire simpliste, mais de nombreuses entités politiques en Europe au XIXe siècle ne correspondent pas à ce schéma: l'empire des Habsbourg (austro-hongrois) est un assemblage de peuples fort hétérogènes (Allemands, Hongrois, Tchèques, Croates, Slovènes, etc.), dirigé à partir de 1867 par une double structure monarchique ; l'Italie est « une expression géographique » (selon le Chancelier autrichien de 1815 Klemens von Metternich) avant 1860 : un peuple qui se sent uni par la langue, l'histoire et la culture mais composé d'une dizaines d'Etats différents ; même constat pour l'Allemagne avant les années 1860, constituée d'une quarantaine d'Etats autonomes liés entre eux par la très formelle Confédération germanique depuis 1815...

La conception « à la française de la nation ». On oppose au XIXe siècle deux conceptions rivales de la nation. D'abord la conception allemande, portée par les philosophes et les auteurs romantiques du début du siècle (Goethe, Fichte) : la nation est une communauté à laquelle on appartient par l'héritage d'une même langue et de particularismes culturels très forts. C'est une conception déterministe, dite « objective » : la nation est une réalité culturelle qui s'impose à l'individu. En fin de siècle, on ajoutera les considérations ethniques, voire raciales eu égard aux catégories scientifiques de l'époque. Or, se dessine en parallèle une conception française, dite « subjective », et définie en 1882 par Ernest Renan dans une conférence à la Sorbonne intitulée Qu'est-ce qu'une nation? Pour Renan, la nation est une communauté de destin qui repose sur la volonté de vivreensemble. Il y a certes un « legs commun de souvenirs » mais il faut qu'il soit actualisé à chaque génération par la volonté de vivre-ensemble. D'où aussi l'idée que la nation française a une capacité d'intégrer des individus, des communautés d'origine très différentes, y compris par la culture et la langue, du moment que la volonté politique de bâtir un destin commun est là. C'est une conception que la République fera sienne et qui se comprend dans le contexte post-guerre de 1870. Après avoir intégré l'Alsace et la Moselle en 1871, au nom d'une conception allemande de la nation qui faisait de l'Alsace une terre allemande (par ses dialectes, son folklore, son architecture, etc.), l'Allemagne accorde une période transitoire de dix ans au cours de laquelle les Alsaciens peuvent migrer vers la France sans en être empêchés, faute de quoi ils deviendraient Allemands. Pour Renan, les milliers d'Alsaciens fuyant alors l'intégration au Reich sur les routes de France sont la preuve de leur volonté de rester Français et de la supériorité de sa conception de la nation.

2/ ... mais, depuis 1789, une vertigineuse valse de régimes

De nombreux changements de régime. En revanche, il est difficile de doter la France d'institutions stables depuis le renversement de la monarchie absolue en 1789. La France connait 11 régimes politiques différents entre 1789 et 1870, soit un record dans le monde sur un laps de temps aussi court !

1/ la monarchie parlementaire et constitutionnelle (1789-1792). C'était le projet des députés de l'Assemblée nationale : une nation guidée par ses représentants élus, encadré par le Roi et la Loi (la Constitution, en vigueur à l'automne 1791). Mais il échoue en raison de l'attitude hostile de Louis XVI à la cause de la révolution (fuite ratée à l'étranger et arrestation à Varennes). Les révolutionnaires tentent de détourner l'attention par une guerre déclarée aux puissances monarchiques hostiles, qui fait sérieusement monter les tensions au printemps 1792, d'autant que le territoire est envahi par les armées prussienne et autrichienne. Le 10 août 1792, la monarchie est abolie à la suite d'une journée insurrectionnelle parisienne qui s'en prend au Roi au Palais des Tuileries. 2/ La Ière République (1792-1795) : elle dégénère en régime de dictature « de Salut public », avec la Terreur, la guerre aux frontières et la guerre civile, en Vendée notamment. La chute de Robespierre, qui n'était qu'un extrémiste parmi d'autres au sein du comité de Salut public, marque la fin de cette séquence sanglante à l'été 1794 (Thermidor an II, selon le calendrier révolutionnaire). Les thermidoriens veulent stabiliser la dynamique révolutionnaire autour de l'idée d'une République bourgeoise et libérale. 3/ Le Directoire (1795-1799) : on le considère parfois comme une extension de la Ière République mais une nouvelle Constitution est adoptée (alors que la période précédente du gouvernement révolutionnaire n'était jamais rentrée en vigueur « la Constitution de l'an I »), ce qui en fait un régime différent, avec deux chambres parlementaires sous l'autorité d'une commission de Directeurs. Mais, bien que victorieux dans la guerre en Europe, le régime s'englue dans l'instabilité politique et les querelles entre clans luttant pour le pouvoir. 4/ Le Consulat (1799-1804) : le général Napoléon Bonaparte prend le pouvoir par un coup d'Etat et instaure une République autoritaire qui centralise les pouvoirs en la personne du Premier Consul. 5/ Après avoir synthétisé les acquis de la Révolution dans certaines réformes comme celle du Code civil, Napoléon se fait sacrer Empereur des Français en 1804 et entraîne la France dans la constitution d'un empire européen (cf partie précédente). 6/ La Restauration: Napoléon est vaincu par une coalition européenne et doit abdiquer au printemps 1814 à Fontainebleau, la France étant envahie par la coalition et Paris occupée par les Russes. La monarchie est restaurée avec Louis XVIII, frère de Louis XVI, qui monte sur le trône et accorde une Charte qui fait office de Constitution qui n'ose pas dire son nom. 7/ Les Cent-jours : Napoléon s'évade de son lieu de captivité sur l'île d'Elbe en mars 1815 et parvient à restaurer l'Empire en ranimant les ferveurs populaires lors de son retour en France. L'épisode n'est pas forcément compté dans la liste des régimes officiels : il n'empêche qu'une nouvelle Constitution est adoptée, celle de « l'Empire libéral », Napoléon devant composer avec les libéraux parisiens pour faire accepter la restauration impériale. Mais au bout de trois mois, Napoléon est à nouveau vaincu militairement à Waterloo par une nouvelle coalition européenne, et envoyé en exil à Sainte-Hélène d'où il ne reviendra jamais. 8) La Restauration, à nouveau, de 1815 à 1830. Louis XVIII monte sur le trône durablement cette fois. Il se veut un roi de réconciliation entre la tradition monarchique et certains acquis politiques de la Révolution, comme le parlementarisme ou la liberté de la presse, mais son successeur Charles X, en 1824, veut un retour à marche forcée vers l'Ancien Régime. Sa décision, en juillet 1830, de dissoudre la Chambre des députés à majorité libérale qui lui tenait tête et d'abolir la liberté de la presse provoque une révolution populaire dans Paris – les « Trois Glorieuses » des 27-29 juillet 1830- qui chasse Charles X. Mais les députés libéraux qui ont appelé à l'insurrection canalisent très vite le mouvement populaire et proposent la solution de l'alternative monarchique : Louis-Philippe d'Orléans, de la branche cousine des Bourbons, devient « roi des Français », accorde une nouvelle Charte et prête serment de diriger une monarchie libérale et parlementaire. 9/ La monarchie de Juillet (1830-1848). Mais le « roi des barricades » oublie vite son serment dès le début de son règne en s'appuyant sur la bourgeoise entreprenante et bascule dans un régime autoritaire qui refuse d'accorder le suffrage universel aux Français. Une nouvelle révolution à Paris chasse le roi en février 1848. 10/ La IInde République (1848-1852) et 11/ le IInd Empire (1852-1870). Un 12 ème régime est institué en septembre 1870 : la IIIe République. A chaque changement de régime, une nouvelle Constitution (ou une Charte faisant office de Constitution sous les monarchies) est rédigée, et les transitions sont brutales passant par des révolutions (1830, 1848) ou des coups d'Etat (1851). Il y a donc une grande instabilité de la vie politique et institutionnelle française tout au long du XIXe siècle.

Mais des héritages qui perdurent. Les idées libérales de la Révolution que ce soit en politique (démocratie, élections, libertés) ou en économie (libéralisation du marché) ; une tradition de l'insurrection populaire qui remonte à la Terreur ; le principe d'un Etat très centralisé avec l'Empire napoléonien qui crée par exemple le corps préfectoral qui représente l'État au niveau des départements... De la Révolution et de l'Empire provient aussi une certaine idée de la laïcité. Les rapports entre les révolutionnaires et l'Eglise furent tumultueux. Une déchristianisation avait été lancée par les sans-culottes en 1793. En 1795, le Directoire avait même séparé l'Eglise de l'Etat. Pour clore les querelles religieuses, Bonaparte avait institué en 1801 le Concordat, qui reconnaissait la religion catholique comme « religion de la majorité des Français », faisait salarier les ministres des cultes par l'Etat et organisait aussi un système de contrôle politique de l'Eglise de France par le pouvoir politique. Ce système est toujours en vigueur en 1870 et le restera jusqu'en 1905. En outre, les monarchies constitutionnelles et dites censitaires (puisque les droits politiques sont conditionnés par la fortune qui déterminent le statut d'électeur et d'éligible), entre 1815 et 1848, enracinent le principe parlementaire en France. Et ce, même si la vie politique est confisquée par les notables : les aristocrates et la haute bourgeoisie sous Louis-Philippe. La monarchie de Juillet tend même vers le régime d'Assemblée, modéré par le souverain. Les prérogatives de la Chambre des Députés et de la Chambre des pairs (Sénat) sont importantes. La presse publie les comptes-rendus des débats : un embryon d'opinion publique se forme donc. Des jeunes libéraux comme Adolphe Thiers ou Benjamin Constant écrivent dans les journaux. Au XIXe siècle, l'homme politique est bien souvent un écrivain et/ou un journaliste. Enfin, la responsabilité du gouvernement devant la Chambre et le contrôle de l'action ministérielle par le Parlement sont des pratiques bien enracinées en 1848.

Adolphe Thiers, est un personnage clé de la vie politique française dès ces années-là. Sous la Restauration, il est député de l'opposition libérale. En 1830, il fait partie des révolutionnaires libéraux qui amènent Louis-Philippe au pouvoir, aux côtés de François Guizot. Il devient ministre de l'Intérieur à poigne et réprime en 1834 très brutalement une insurrection républicaine à Paris en avril (« massacre de la rue Transnonain où la troupe passe par les armes tous les habitants d'un immeuble dont on aurait tiré sur les soldats, immortalisé par un célèbre dessin d'Honoré Daumier).

II/ Bilan politique, économique et social du IInd Empire

Retraçons ici une histoire du IInd Empire (1851/52-1870) en trois temps.

A/ Un régime institué par un coup de force censée sauver la France de la guerre civile (1848-1852)

1/ Les trois écueils de l'expérience républicaine en 1848

Retour sur la révolution de 1848 (causes et enjeux). En 1848, une nouvelle révolution éclate, avec une coloration autant sociale que politique. Le régime s'était arc-bouté sur le refus du suffrage universel ou de la simple extension du suffrage censitaire. Début 1848, il n'y avait que 240 000 électeurs environ, qui devaient s'acquitter d'un cens (seuil dans les contributions fiscales) de 100 francs pour pouvoir voter. Or voter était une revendication forte de l'opposition, venant aussi bien la gauche dynastique que des Républicains. Mais aussi des masses populaires : on parle désormais de « prolétariat » en France pour désigner la masse des travailleurs des manufactures et des ateliers dont la production s'industrialise. Déjà, à l'automne 1831, avait eu lieu la révolte des canuts de Lyon (ouvriers-artisans de la soie). Le refus des autorités d'appliquer le nouveau tarif minimum arraché aux maîtres par une commission paritaire mise en place par le préfet, au nom de la loi Le Chapelier qui impose depuis 1791 au monde du travail un cadre libéral pur, déclenche une insurrection qui débouche sur une répression militarisée faisant une petite centaine de morts. Au lendemain de l'évènement, le marquis de Gervaisais, publiciste conservateur, écrit cette fameuse phrase dans son essai *Les nouveaux barbares* (1831): « les barbares ne sont point au Caucase ou dans les steppes de la Tartarie, ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières », lançant ainsi le cliché à la longue popularité des « classes laborieuses, classes dangereuses ». Il y a aura une seconde insurrection des canuts en avril 1834, deux fois plus sanglante que la première.

En février 1848, l'insurrection démarre à partir d'une manifestation de l'opposition, qui avait été interdite, mais c'est le prolétariat parisien, issu des faubourgs ouvriers de l'Est, qui affronte les troupes royales, dresse des barricades et finit par l'emporter. Louis-Philippe s'enfuit en Angleterre. L'opposition républicaine proclame la IInde République et met en place un gouvernement provisoire. La République commence plutôt bien : elle se fait accepter facilement dans les provinces ; Lamartine, ministre des affaires étrangères, rassure à l'intérieur comme à l'extérieur en promettant une « République pacifique et sans Terreur » ; la Fraternité est un mot-clef des célébrations publiques. Deux mesures universalistes sont prises : l'adoption du suffrage universel (certes masculin) par le ministre de l'Intérieur Alexandre Ledru-Rollin et l'abolition (définitive, après l'essai manqué de 1794-1802) de l'esclavage par le député Victor Schoelcher. L'optimisme est de rigueur dans toutes les publications : on parle « d'illusion lyrique », vu la tonalité ampoulée de nombreux discours, rédigés par des politiciens-écrivains encore influencés par le romantisme. Mais cette illusion se dissipe vite...

Des provinces encore conservatrices. 1/ Le premier tient à la majorité silencieuse des provinces qui ne tenait pas tant que cela au régime républicain décrété par Paris. Déjà, tout le monde n'était pas sur la même longueur d'ondes à Paris. Le gouvernement provisoire, de majorité libérale et modérée, veut une simple révolution politique ; le prolétariat parisien veut une révolution sociale qui renverserait les structures de production. Des penseurs comme Etienne Cabet définissent en effet une sorte de « communisme » (qu'on appellera rétrospectivement le « socialisme utopique ») comme alternative au monde industriel et capitaliste. Pour

calmer le jeu, le gouvernement provisoire a ouvert les Ateliers Nationaux, sorte de chantiers collectifs censés fournir du travail aux chômeurs de la capitale, et sont bientôt débordés par les milliers de travailleurs sans emploi venus des provinces. La propagande socialiste s'y diffuse très rapidement. Vu des campagnes, dans une France encore très rurale, le « péril rouge » est vu avec encore plus de craintes. Le 23 avril 1848, ont lieu les élections législatives élisant l'Assemblée Constituante. C'est une douche froide pour les révolutionnaires qui découvrent que le pays réel rattrape leur pays fantasmé. Encore encadré par les notabilités traditionnelles, l'électorat des campagnes a voté pour des candidats se déclarant « républicains du lendemain » (pour se démarquer des « républicains de la veille » qui ont conduit la Révolution). Ces républicains d'apparence sont d'anciens monarchistes louis-philippards pressés d'imposer un raidissement conservateur à l'expérience révolutionnaire. Les conservateurs et les modérés sont donc majoritaires à la Chambre.

Les sanglantes « journées de juin » et leur double-analyse 2/ Le second écueil est la menace rouge du prolétariat parisien. Dès le 15 mai 1848, des manifestants de gauche socialiste investissent l'Assemblée pour l'intimider. En juin 1848, l'Assemblée et le gouvernement décrètent la fermeture des Ateliers Nationaux, ce qui provoque un soulèvement de l'Est ouvrier parisien. Les pleins pouvoirs sont alors confiés au général Cavaignac qui réprime dans le sang la révolte les 23-26 juin 1848. Ce sont les « journées de juin » qui se soldent par un carnage dans Paris et environ 3 000 morts du côté des émeutiers et 1 000 du côté de la troupe. A l'été 1848, les conservateurs se rassemblent dans le « Parti de l'Ordre », dans lequel on trouve Thiers ou le penseur Alexis de Tocqueville, pour freiner la révolution et justifier rétrospectivement la répression de juin 1848. Celle-ci est traumatisante pour le mouvement ouvrier. Vu d'Allemagne, pour Karl Marx et Friedrich Engels, qui publient en 1848 Le manifeste du parti communiste puis en 1850 La lutte des classes en France, c'est la lutte des classes qui se joue à Paris et non une bataille politique. Le prolétariat a tenté de s'insurger contre la bourgeoisie qui détient les moyens de production ainsi que le pouvoir politique. Pour Tocqueville, au contraire, l'écrasement dans le sang des ouvriers enragés (par la troupe et les gardes nationaux accourus de toutes les provinces) était nécessaire pour éviter la guerre civile. A l'été 1848, cette bourgeoisie du « Parti de l'Ordre » (dont la devise est « Ordre, Propriété, Religion ») contrôle désormais le régime. La Constitution de novembre 1848 introduit ensuite un régime présidentiel calqué sur les institutions des Etats-Unis (les journaux célèbrent la « République de Washington ») c'est-à-dire la stricte séparation sans hiérarchie entre l'Exécutif (Président de la République et gouvernement) et le Législatif (une chambre unique de 800 députés environ).

L'hypothèque bonapartiste 3/ Le 3° écueil est celui de la personnalité du nouveau Président de la République, car la fonction est créée par la Constitution. Le 10 décembre 1848, à la surprise générale, c'est Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'Empereur défunt, qui est triomphalement élu. L'individu intrigue et demeure mystérieux. Il a mené une vie d'aventurier entre Royaume-Uni, Suisse, Italie et Etats-Unis (la famille Bonaparte étant interdite de séjour en 1815). Il a fréquenté les sociétés secrètes libérales et nationalistes en Italie (les *carbonari*) en 1830. En France, il a tenté de soulever l'armée à Strasbourg pour réaliser un coup d'Etat en 1836 puis s'est enfuit à l'étranger. Il a récidivé à Boulogne en 1840, ce qui lui vaudra l'emprisonnement à perpétuité au fort de Ham en Picardie. Mais il s'en évade en 1846, déguisé en ouvrier (!) et gagne à nouveau l'étranger. De retour en

France en 1848 (la République a levé l'interdit de séjour des Bonaparte), élu député lors d'élections complémentaires en juin, il bénéficie du soutien du Parti de l'ordre, qui voudrait le manipuler : « c'est un crétin que l'on mènera » a déclaré cyniquement à son sujet Adolphe Thiers, qui aurait pu appeler à voter pour Cavaignac mais le trouve trop républicain. Bonaparte est élu avec 74% des voix! Outre le soutien du parti majoritaire, les campagnes instinctivement conservatrices et se méfiant des idées socialistes, ont massivement voté sur le nom prestigieux et sur la promesse d'un programme défendant vaguement l'ordre, la propriété et la religion. Le 10 décembre 1848 est « le jour de l'insurrection des paysans » écrira Karl Marx : anachronisme génial et stupide, [...] hiéroglyphe indéchiffrable pour la raison des gens civilisés », sorte de jacquerie protestataire, dans La lutte des classes en France. Proudhon écrit dans Le Peuple : « le peuple a parlé comme un homme ivre ». Lamartine, dans Le Passé, le présent, l'avenir de la République, en 1850, parle du suffrage universel comme d'un « sphinx terrible des temps modernes, dont personne ne connaît l'oracle, et dont l'oracle est la vie ou la mort des nations [...] Il y a danger à jouer tous les trois ou quatre ans à cette loterie de la souveraineté, sans s'être assuré d'avance qu'il ne tirera pas l'aveuglement, la démence et la violence de l'urne ». Enfin, de son côté, George Sand écrira plus tard, toujours à propos du vote de décembre 1848, dans le Journal d'un voyageur pendant la querre, en 1870 : « le souverain collectif, l'être nouveau a manqué de prudence et d'habileté [...]. Dans sa colère, il brise ses liens et ses jouets. Naïf et crédule, il se fie au premier venu ».

2/ Un régime impérial né d'un coup d'Etat en 1851

Le coup d'Etat du 2 décembre. Dès lors, les jours de la République sont comptés, les élections législatives de mars 1849 confirment le raidissement conservateur, contre la gauche du parti de « la Montagne » (allusion à 1793) dont les leaders se réfugient à l'étranger comme Ledru-Rollin. Des lois en 1850 restreignent le suffrage universel, par le système de l'obligation de résidence de trois ans dans le canton, et instaurent la mainmise du clergé sur l'enseignement (loi Falloux qui régule l'enseignement libre ou « privé »). Mais deux camps commencent à se dissocier : le Parti de l'ordre et les bonapartistes, derrière le « Prince Président » qui rêve secrètement de restauration impériale. A l'été 1851, ce dernier tente de convaincre l'Assemblée de réviser la Constitution afin qu'il puisse se représenter pour un second mandat de 4 ans, ce qui est interdit. En vain, car le Parti de l'ordre et les républicains s'y opposent. Dans l'impossibilité de dissoudre la Chambre, il ne reste plus que l'option de la force. Une conjuration se met en place. Le 2 décembre 1851 (date anniversaire du sacre de 1804 et de la bataille d'Austerlitz en 1805), le Président Bonaparte commet un coup d'Etat contre son propre régime. Il confisque les pleins pouvoirs et fait arrêter les députés de l'opposition, dissolvant la Chambre au passage. Dans la tradition bonapartiste, comme son oncle en 1800, il appelle le peuple français à valider le coup d'Etat par un référendum au suffrage universel organisé les 20-21 décembre 1851. Le Oui l'emporte à 90%.

Le « crime du 2 décembre » et sa mémoire. La répression a été féroce à Paris et dans le Sud-Est sillonné par des colonnes de gendarmes en raison de la réputation du « Midi rouge » des campagnes, faisant environ 600 victimes parmi les résistants du lendemain. Début 1852, les prisons sont tellement débordées que des « commissions mixtes » (avec des représentants des autorités administrative, judiciaire et militaire gérant les prisons) sont mises en place dans tous les départements par le décret du 3 février 1852 pour les dégorger. 239

détenus sont envoyés en Guyane, 9 350 en Algérie, 1 500 personnes sont expulsées du territoire, 2 800 sont internées dans des hôpitaux, 5 000 environ sont placées sous surveillance de la police. Pendant longtemps, la résistance clandestine au Second Empire évoquera la mémoire des « martyrs du 2 décembre ». Si ce coup de force a été approuvé rétrospectivement par le suffrage universel, il s'est déroulé dans la violence. Alors que le coup d'Etat de 1799 (le 18 brumaire de Napoléon Bonaparte) n'avait pas fait verser une goutte de sang. Victor Hugo notamment, dès son pamphlet de 1852, publié à Bruxelles, *Napoléon le petit*. Par opposition à Napoléon le grand, dont la mémoire est bafouée par le neveu. Karl Marx porte aussi un regard très critique en 1852 dans un ouvrage : *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*. L'idée en est : « tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois [...] la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce... ».

La Constitution de 1852. Une nouvelle Constitution est promulguée en janvier 1852 instituant un régime républicain autoritaire, inspiré du Consulat. Puis, une fois l'ordre fermement établi, le président présente son projet impérial aux Français à l'automne 1852 dans une série de discours un peu partout en province : le plus célèbre est le discours de Bordeaux tenu devant les membres de la Chambre de commerce de la ville où il promet la paix (« l'Empire c'est la paix ») et la stabilité permettant le retour à la prospérité économique, en refermant « l'ère des orages ». Louis-Napoléon Bonaparte fait avaliser par référendum les 21-22 novembre 1852 une révision constitutionnelle (senatus-consulte) rétablissant la dignité impériale. Le IInd Empire est proclamé le 2 décembre 1852 et le Président devient l'Empereur Napoléon III, régnant à vie, avec un principe héréditaire de succession du pouvoir.

Evolutions de l'idée républicaine. Mais l'idée républicaine survit chez les Républicains dans la clandestinité ou en exil, comme chez le député et écrivain Victor Hugo, devenu républicain sur le tard et prenant dès décembre 1851 le chemin de l'exil en Belgique puis dans les îles britanniques en publiant maints textes de condamnation du coup d'Etat sanglant comme Les Châtiments en 1853 (qui contient l'émouvant poème « Souvenir de la nuit du 4 » sur la mort d'un enfant sur les barricades parisiennes au lendemain du coup d'Etat). L'idée républicaine se précise même. La République se définit comme la justice en politique et comme une promesse de vie meilleure pour les plus humbles. C'est un régime d'ordre aussi qu'il faut défendre contre les extrêmes (extrême-gauche ouvrière avec leur idée de « République sociale » et communiste ; dictature appuyée sur l'armée). C'est aussi un ensemble de principes : c'est par le débat, l'élection et la représentation qu'on pense accéder au progrès. Le sentiment de l'importance du vote et de la loi s'est répandu dans toute la société. De la période 1848-1851, la pensée républicaine s'enrichit en outre de deux éléments importants : l'anticléricalisme, considérant que l'Eglise a choisi le camp de la réaction (parti de l'Ordre puis programme de Napoléon III), et le rejet du pouvoir personnel, dénonçant le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Les Républicains ont retenu enfin une dernière leçon : donner le suffrage universel est une chose, mais il faut aussi que l'électorat soit éclairé. Celui des campagnes s'est trop laissé berner par Bonaparte : il faudra faire à l'avenir un effort d'instruction publique et d'éducation politique pour que la liberté électorale soit réelle avec des électeurs responsables. Les pères fondateurs de la IIIe République retiendront la leçon avec un effort particulier en direction des campagnes dès les années 1870. Pour Léon Gambetta, par exemple, la républicanisation des campagnes est une condition indispensable de la démocratisation politique et de la pérennité d'un nouveau régime républicain.

Deux Républiques ? Cependant, la conception rivale de la République sociale, au drapeau rouge, « communiste », qui veut renverser l'ordre économique et accomplir la révolution du prolétariat, survit également de son côté, chez les républicains de « la Montagne » (beaucoup sont partis en exil au Royaume-Uni, en Belgique ou en Suisse) que l'on surnommera ensuite « les vieilles barbes » (au moment de la Commune en 1871 par exemple). Victor Hugo avait prophétiquement annoncé dès juin 1848, à l'occasion de son élection comme député aux élections législatives complémentaires, qu'il existait deux modèles de République : la libérale et la sociale, lui penchait alors pour la première : « l'une [la sociale, qu'il dénonce] abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge [...], jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat [....] ajoutera à l'auguste devise ; Liberté, Egalité, Fraternité, l'option sinistre : ou la Mort ; fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail qui est le pain de chacun, abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre... » tandis que « l'autre sera la sainte communion de tous les Français dès à présent, et de tous les peuples un jour, dans le principe démocratique; fondera une liberté sans usurpations et sans violences, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité non de moins mais d'hommes libres ; donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement ; introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile [etc]. De ces deux Républiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-là s'appelle la terreur, je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et empêcher l'autre ». Un distinguo, certes partial, à retenir pour comprendre les clivages à venir du camp républicain.

B/ L'Empire autoritaire (années 1850) : chape de plomb répressive et ordre moral

1/ La formule du « césarisme démocratique »

Un régime despotique. Le régime de Napoléon III est qualifié par les historiens de « césarisme démocratique », parce que c'est un Etat à la fois autoritaire et populaire. Il est d'abord autoritaire. L'Empereur (qui l'est à vie et transmet son pouvoir par hérédité) est la source de tout pouvoir. Il règne comme un souverain, choisit le palais des Tuileries – le véritable château des rois de France - pour y installer sa cour, rétablit le principe dynastique et les armes impériales. Le titre de Napoléon III est un hommage à Napoléon II, fils de Napoléon et de Marie-Louise d'Autriche, né en 1810, duc de Reichstadt, qui a régné « techniquement » quelques jours quand Napoléon a abdiqué, mais qu'aucune puissance étrangère n'a reconnu. La monnaie est frappée à son effigie. La vie publique s'organise autour de la famille impériale : Napoléon III épouse Eugénie de Montijo, issue d'une grande famille espagnole (il n'a pu épouser une princesse, en raison de la méfiance des familles régnantes d'Europe envers cet aventurier regardé un peu comme un usurpateur), en janvier 1853 : le prince impérial nait en 1856. Napoléon III, par le décret du 24 janvier 1852, rétablit les titres de noblesse (ancien régime et Empire), alors qu'ils avaient été abolis en 1848 au début de la IInde République. Le IInd Empire va distribuer

ensuite de nouveaux titres (134 titres) ou confirmer des élites antérieures (296) dans le but de créer une élite capable de soutenir le régime.

Un régime paradoxalement démocratique. Et en même temps, le régime est « démocratique » puisqu'il s'appuie sur le suffrage universel que Louis-Napoléon Bonaparte a restauré dans sa plénitude, après les restrictions de 1850, au moment de son coup d'Etat. Deux référendums sont organisés pour valider le coup d'Etat et le rétablissement de l'Empire : 92% de oui en décembre 1851, 96% de oui en novembre 1852. Napoléon III tient à cette pratique de la « démocratie directe » où le chef de l'Etat s'adresse à la nation par-delà la médiation des corps parlementaires. Mais, comme jadis avec Napoléon Ier sous l'Empire, le suffrage universel n'est pas tant un instrument de consultation du peuple qu'un instrument de confortation de son pouvoir personnel. « Il est de la nature de la démocratie de s'incarner dans un chef » déclare l'Empereur. Par ailleurs, les Français sont invités à voter tous les 6 ans au suffrage universel pour les députés du Corps Législatif, une Assemblée réduite de 280 députés environ.

Mais une démocratie limitée. Mais cette démocratie est limitée par deux systèmes de contraintes : au niveau du vote, les pressions s'exercent sur l'électorat par le biais des préfets et des maires (à l'époque désignés par le préfet, là où le conseil municipal est élu). Ce que dénonce par exemple la célèbre caricature d'Honoré Daumier sur « le plébiscite » de 1870 sur la dernière réforme des institutions. Par ailleurs, s'applique le principe de la « candidature officielle » : les candidats « bonapartistes » ont droit au soutien des préfets locaux et bénéficient de facilités administratives et financières dans le déroulement de la campagne. Ils sont directement soutenus par le ministère de l'Intérieur, dirigé par Victor de Persigny depuis 1852, et s'engagent à appuyer le gouvernement. Les électeurs sont donc conditionnés pour voter pour les candidats de l'empire, majoritaires à la Chambre jusqu'à la fin de la décennie 1860. Mais la seconde série de contraintes se retrouve en haut : le Corps Législatif n'a quasiment... aucune attribution politique. C'est une « cave sans air » disent certaines critiques de l'époque. Le Corps Législatif est une chambre d'enregistrement de la volonté de l'Exécutif, il n'a même pas l'initiative des lois jusqu'aux années 1860. L'Empereur a donc le contrôle des lois, élaborées par le Conseil d'Etat et le Sénat dont tous les membres sont nommés par l'Empereur et en accomplissent donc la volonté.

2/ Un régime répressif

Les piliers de l'ordre moral. Napoléon III règne en s'appuyant sur les notables : les rentiers du sol (grands propriétaires), les milieux d'affaires et les négociants, les industriels (comme Eugène Schneider, le tout puissant patron des usines sidérurgiques du Creusot, qui devient Président du Corps législatif à la fin de l'Empire). On récompense les soutiens officiels au régime par l'octroi d'un titre nobiliaire. Le clergé est un autre pilier du régime. Napoléon III considère par ailleurs que la religion catholique est garante de l'ordre social : le IId Empire sera un régime clérical. Les procureurs auront le droit, sous le IInd Empire, d'attenter des procès pour outrage aux bonnes mœurs. Double-exemple célèbre de 1857 où deux écrivains passent devant les tribunaux pour leurs œuvres jugées subversives : Gustave Flaubert pour avoir dépeint sans le juger négativement un adultère dans Madame Bovary, Charles Baudelaire pour avoir parlé très crument de sexualité, de lesbianisme et de

prostitution dans les *Fleurs du mal*. Le premier est acquitté, son avocat ayant su plaider la moralité implicite de l'œuvre (où l'héroïne pécheresse se suicide à la fin); le second doit caviarder son œuvre. Sur le plan institutionnel, le Budget des cultes est sensiblement augmenté, ce qui permet de construire des églises et d'augmenter les salaires des prêtres (rappel : depuis la Révolution française, les prêtes sont considérés comme des fonctionnaires et sont salariés de l'Etat). Les congrégations religieuses sont favorisées. Enfin, l'Empereur appuie le sentiment religieux qui s'éveille à Lourdes, dans les Pyrénées, à la suite des apparitions mariales faites à la jeune Bernadette Soubirous en 1858 et soutient la construction du Sanctuaire dans les années qui suivent. A l'international, la protection accordée au pape contente les catholiques français : depuis 1849, un régiment français campe dans Rome et protège le pape qui avait alors été menacé par l'expérience révolutionnaire de l'éphémère République romaine de Mazzini et Garibaldi. Cependant, en 1859, quand Napoléon III s'engage au côté des nationalistes italiens et du Piémont dans le cadre de la seconde guerre d'indépendance de l'Italie, les catholiques français en voudront à l'Empereur, considérant qu'à terme, on ne peut aider la construction de l'Italie unitaire sans à avoir à lâcher le pape et accepter le démantèlement des Etats Pontificaux.

Une répression permanente pendant dix ans. Le régime peut enfin être qualifié de liberticide, les idées républicaines sont interdites et les libertés de manifester, d'expression et de réunion politique ne sont pas autorisées. Censure et pratiques électorales verrouillées induisent en conséquence une grande faiblesse de l'opposition : lors des élections parlementaires de 1857, il n'y a que 5 députés républicains qui sont élus, pour l'essentiel à Paris, qui reste et va rester durant tout l'Empire, une ville révolutionnaire jamais vraiment soumise au pouvoir impérial, d'où une source de faiblesse pour le régime. Ces députés forment le « groupe des Cinq » dominé par Emile Ollivier. Faute d'accès à la parole publique institutionnalisée, les opposants se manifestent surtout à l'occasion des enterrements : en 1857, celui de Béranger, célèbre chansonnier, libéral dans les années 1820, devenu démocrate sous la monarchie de Juillet, républicain en 1848.... Le cortège est alors l'occasion de chanter des chants subversifs dans les rues. Enfin, la contrepartie de l'encadrement politique est le contrôle policier du régime. Les opposants sont traqués dès le lendemain du coup d'Etat, la presse est muselée par la censure, les réunions publiques sont interdites, les lieux de rencontre comme les cafés ou les cabarets sont surveillés par la police. Des lois de sûreté générale sont régulièrement votées. Une première au lendemain du coup d'Etat de 1851, ouvrant la porte à nombre d'arrestations arbitraires : toute personne soupçonnée de préparer un attentat contre le pouvoir peut être arrêtée préventivement et, après un procès expéditif, être emprisonnée ou déportée. Cette loi a été durcie considérablement en 1858 après l'attentat d'Orsini en janvier où une bombe explose sur le passage du cortège impérial (un nationaliste italien qui voulait forcer l'empereur à agir sur la question italienne) : on peut déporter préventivement tout suspect de complot politique sans procès, la liberté de réunion est entravée (surveillance ou dissolution de clubs), la presse est encadrée encore plus... Adolphe Thiers recommandera l'abandon de cette loi en 1864 dans un célèbre discours sur « les libertés nécessaires » (cf plus bas).

C/ L'Empire libéral (années 1860) : retour progressif des libertés et du parlementarisme 1/ Le retour progressif des libertés

Les raisons d'un pareil retournement. A l'orée des années 1860, les critiques commencent à se lever, y compris du côté des soutiens traditionnels de l'empire. Les catholiques sont mécontents de l'intervention en Italie de 1859 qui menace les intérêts du pape (cf plus bas) ; les milieux d'affaires sont mécontents du « coup d'Etat douanier » qu'a été le traité de libre-échange signé avec l'Angleterre en janvier 1860 : il met un terme au protectionnisme et soumet soudain la production française à une rude concurrence de la part de ce qui est encore la première puissance manufacturière du monde. Les libéraux se réveillent et critiquent la forme autoritaire du pouvoir : Adolphe Thiers, qui s'était exilé un an en Suisse après le coup d'Etat, se relance dans la politique, élu député de Paris en 1863. Même certains fidèles critiquent les dépenses coûteuses : c'est le thème de la « fête impériale » continue au sommet de l'Etat, aux Tuileries. Du point de vue de l'empereur, il faut donc lâcher du lest. En août 1859, une loi d'amnistie générale est votée : un certain nombre de proscrits de 1851 rentrent en France, mais pas Victor Hugo qui s'y refuse (« Je resterai proscrit, voulant rester debout » déclaret-il). Mais cette mesure est à double tranchant : elle redonne à l'opposition des leaders charismatiques. Ensuite, le décret du 24 novembre 1860 accorde un droit d'adresse aux deux chambres (droit de réponse au discours de politique générale de l'Empereur). Il rétablit également la publicité des débats, dans Le Moniteur. L'Empire se libéralise et s'achemine lentement vers un régime parlementaire. Napoléon III justifie ces décisions dans sa lettre de mission à Eugène Rouher, ministre-président du Conseil d'Etat en 1863 : « ma mission, c'est d'arriver, dans cette nation qui s'est livrée à moi, éperdue, éplorée, désolée par l'anarchie, à rétablir l'ordre et la sécurité d'abord, et en faire le principe graduel de toutes les libertés publiques ». Autrement dit, il maquille les concessions politiques en projet de rétablissement progressif des libertés qui aurait en fait toujours été le sien...

Des libertés jugées insuffisantes par l'opposition libérale. En 1861, la liberté de la presse est rétablie, mais avec des restrictions portant sur les modalités de création d'un journal (naissance du *Petit journal* en 1863 qui tire à 593 000 exemplaires à la fin de l'empire ; renaissance du *Figaro* en 1866). Mais l'empereur doit poursuivre sa manœuvre de séduction en raison des mauvais résultats des élections de 1863 : l'opposition a triplé ses voix. Les grandes villes, et pas seulement Paris, sont contre le régime. Strasbourg et Rouen sont les deux seules grandes villes bonapartistes. Mais le 11 janvier 1864, Thiers, chef de file de l'Union Libérale, prononce un discours resté célèbre, sur les « libertés nécessaires » qui doivent être aux fondements de l'Etat moderne. Il soutient certes le régime - la forme lui importe peu - mais il faut garantir les libertés individuelles, celle de la presse, la liberté électorale, une représentation nationale et la responsabilité des ministres devant le parlement. Ces cinq libertés forment le socle commun de l'opposition. Les sessions parlementaires sont encore étendues en 1866.

Réhabilitation de certaines idées démocratiques. En parallèle, des efforts sont faits en matière d'instruction publique. L'Empereur fait rentrer Victor Duruy à l'Instruction publique, où il s'attaque à la prépondérance du clergé dans l'enseignement : virage à 180°C donc sur la question de la laïcité et de l'enseignement catholique. L'Eglise catholique va désormais faire l'objet d'une surveillance accrue, tandis qu'un courant anticlérical renaît dans la seconde moitié de la décennie 1860, avec l'assentiment du pouvoir. L'écrivain Sainte-Beuve, proche du régime, sera l'un de ses éminents représentants. Nommé au Sénat en 1865, il manifeste à l'occasion d'un débat sur l'enseignement supérieur son inquiétude face à l'omniprésence de l'Eglise dans la société. Napoléon III

déclare en 1865 : « Dans un pays de suffrage universel, tout citoyen doit savoir lire et écrire ». A partir de 1867, Victor Duruy incarne cette ambition. Des cours secondaires pour jeunes filles sont créés et pour la première fois une jeune fille avait déjà été autorisée à passer le baccalauréat en 1861 (et elle l'obtient : Julie-Victoire Daubié qui fera ensuite une carrière de journaliste).

Vers l'Empire parlementaire ? En 1867, Napoléon III poursuit la libéralisation. Le droit d'adresse devient un droit d'interpellation du gouvernement : le Parlement peut poser ses questions au gouvernement à n'importe quel moment. Le droit de réunion est accordée. L'historien François Furet parle de « despotisme amolli ». En 1868, la liberté totale de la presse est accordée. La presse satirique se développe alors avec La Lanterne puis La Marseillaise d'Henri Rochefort, farouche anti-bonapartiste, républicain d'extrême-gauche et anticlérical. Les pouvoirs législatifs du Sénat sont renforcés. Napoléon III espérait ainsi rallier à lui une partie de l'opposition, mais il lui donne en fait les moyens de s'exprimer. Les législatives de 1869 sont un camouflet pour l'Empereur : l'opposition récolte 40% des suffrages. Napoléon réagit alors avec de nouvelles réformes : le Corps législatif reçoit l'initiative des lois, partagée avec l'Empereur, et la possibilité accrue de contrôle du Budget. Il introduit aussi le principe de responsabilité ministérielle devant la Chambre. Ces réformes sont ensuite présentées en avril 1870 et ratifiées par référendum le 8 mai 1870, par 7 millions de oui contre 1 million de non. A la veille de sa chute, l'Empire s'est presque transformé en régime parlementaire. Presque, car les députés peuvent interpeller les ministres mais ne peuvent pas les renverser, ce qui est le cas dans pareil régime.

2/ Espoirs et déceptions de l'opposition républicaine en 1869-1870

L'opposition républicaine et le « tribun » Gambetta. Grâce aux libertés accordées, se constitue progressivement une opposition républicaine. Sa principale figure est Léon Gambetta, avocat. Il se fait connaître auprès du grand public lors du procès Delescluze en 1868. Charles Delescluze était un journaliste républicain, directeur du journal Le Réveil. Il avait fait paraître une souscription pour restaurer la tombe de Victor Baudin. Le député Baudin avait été tué en décembre 1851 sur une barricade parisienne lors du coup d'Etat. Malgré la liberté de la presse, il est poursuivi par le procureur pour propagande séditieuse. Gambetta, avocat de Baudin, se fait remarquer par sa plaidoirie qui tourne à l'apologie de la République, rappelant le « crime du 2 décembre 1851 ». Cela n'empêchera pas Delescluze d'être condamné à l'amende mais la plaidoirie de Gambetta a un succès retentissant. Le journaliste Henri Brisson écrit : « La veille du procès, on ne parlait que de Sadowa, du Mexique, du pape [allusions à l'actualité internationale]. Le lendemain, on ne parla plus que du 2 décembre et dévoilé, flétri dans son origine criminelle ». Certes, l'écho de l'affaire Baudin est essentiellement parisien, mais en province aussi, se lève une fronde républicaine. Des Républicains comme Eugène Ténot, depuis Bordeaux, publient des brochures à destination des masses rurales comme Le suffrage universel et les paysans en 1865.

Les républicains au Parlement. Les Législatives de 1869 consacrent donc le triomphe d'un « parti de la République » avec des républicains modérés (Jules Favre, Ernest Picard, Jules Simon) qui peuvent s'allier aux libéraux selon les circonstances. Il y a aussi les républicains radicaux (Jules Grévy, Léon Gambetta, Jules Ferry).

Gambetta apparaît comme le principal héraut de cette tendance : élu député à Paris (Belleville) et à Marseille en 1869 où il bat Adolphe Thiers. C'est à cette occasion que le comité de soutien de Gambetta élabore le premier véritable programme républicain. Ce texte proposé par les électeurs à Gambetta, à partir des cahiers de doléance de la circonscription, est devenu le texte de référence des Républicains, avec une dimension quasilégendaire : le « programme de Belleville ». Le programme revendique l'application la plus large du suffrage universel pour l'élection des maires, des conseillers municipaux, des députés et même des fonctionnaires. Il réclame la liberté de réunion et d'association, qui reste à parfaire. Le programme est ambitieux puisqu'il propose également des réformes dans le domaine social, religieux et militaire : la suppression des armées permanentes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'instruction primaire obligatoire, etc. Les républicains radicaux et modérés gagnent une trentaine de sièges aux élections de 1869. Ils croient voir l'Empire s'ébranler. Ce « parti républicain » qui émerge aux Législatives de 1869 est cependant essentiellement urbain. L'Empire a conservé les campagnes : le système électoral favorise l'antagonisme entre les villes et ces dernières. Le publiciste Edouard Talabot, de sensibilité républicaine, écrit à propos des électeurs ruraux : c'est « une force qui sans le savoir appuie son soulier crotté sur les destinées de la France, les salue en les broyant, puis sentant quelque chose qui tressaille, lève son pied gauchement et reste confondue des choses splendides qu'elle a broyées ».

Les républicains (révolutionnaires) hors-Parlement. Enfin il existe une autre tendance « républicaine » : les socialistes révolutionnaires, eux-mêmes divisés en plusieurs tendances : on trouve d'abord les néo-jacobins (Charles Delescluze) qui souhaitent réveiller l'esprit de la République de Robespierre de 1793. Puis les « blanquistes », disciples d'Auguste Blanqui, dit « l'Enfermé », révolutionnaire d'extrême-gauche très actif déjà en 1848, qui veulent un Etat fort, une dictature révolutionnaire et une société communiste. A cela s'ajoutent des révolutionnaires non-républicains : des marxistes, membres de l'Association Internationale des Travailleurs (Ier Internationale) fondée sous le parrainage de Karl Marx à Londres en 1864 pour fédérer les mouvements ouvriers du monde industriel : Eugène Varlin, Benoît Malon. Eux veulent l'application du schéma marxiste de la nécessaire révolution du prolétariat à l'échelle mondiale. Il y a aussi les anarchistes comme Etienne Proudhon (à qui on doit la formule « la propriété est un vol ») : ils veulent une organisation politique libertaire et décentralisée.

Le maintien de l'arbitraire impérial. Mais la victoire républicaine (relative) est de courte durée. Napoléon III retourne la situation à son avantage début 1870. Il constitue un gouvernement centriste, nommant chef de gouvernement Emile Ollivier, ancien républicain mais devenu depuis un bonapartiste modéré : une manière de faire des concessions tout en gardant le contrôle de la situation. Par ailleurs, le régime demeure autoritaire, avec le sentiment que la famille impériale est presque intouchable. Comme le montre le meurtre du journaliste Victor Noir en janvier 1870. A la suite d'un article paru dans le journal *La Marseillaise*, Henri Rochefort est provoqué en duel par le prince Pierre Bonaparte, cousin de l'Empereur. Son témoin, Victor Noir, se rend chez le Prince et là... ce dernier l'abat à coup de révolver le 10 janvier. Bonaparte est seulement condamné à des dommages et intérêts, considéré par la Haute Cour de Justice en état de légitime défense... Henri Rochefort

écrit dans *La Marseillaise* : « J'ai eu la faiblesse de croire qu'un Bonaparte pouvait être autre chose qu'un assassin! J'ai osé imaginer qu'un duel loyal était possible dans cette famille où le meurtre et le guet-apens sont de tradition et d'usage! ». Rochefort est condamné pour ses propos à la prison à Sainte-Pélagie, tandis que les obsèques de Noir sont l'occasion d'une grande manifestation républicaine à Paris. Le gisant du journaliste, sculpté plus tard par l'artiste républicain Dalou en 1890, sera connu dans tout Paris pour les propriétés fertilisantes prêtées au toucher de l'impressionnant entre-jambes... Enfin, nouveau revirement de situation avec le succès du plébiscite de Napoléon en mai 1870 qui est une défaite pour les républicains qui avaient appelé à voter non. Le coup de l'Empereur est habile: les concessions sont à nouveau présentées comme un plan mené intentionnellement depuis 1860. « L'Empire est plus fort que jamais, nous pouvons envisager l'avenir sans craintes », déclare Napoléon III. Gambetta, pessimiste, déclare: « L'Empire est fondé une seconde fois ». Même si Napoléon III est vieux et malade, le régime s'est resolidifié. On pourrait très bien imaginer un Empire libéral et parlementaire qui perdurerait encore des années, puis une succession en faveur du prince impérial...

D/ Le bilan économique et social : une nation industrialisée, riche mais divisée

1/ Prospérité et modernisation économique

Un symbole: l'haussmannisation de Paris. A partir de 1852, la France renoue avec la croissance et le développement économique, interrompus depuis les évènements révolutionnaires de 1848 et les années d'incertitude politique. Les capitaux et les investissements reviennent massivement. La croissance sera soutenue pendant près de vingt ans. Napoléon III lance des grands travaux. Notamment en matière d'urbanisme. Paris change de visage avec l'Haussmannisation. Le baron Georges-Eugène Haussmann est nommé Préfet de la Seine en 1853 et incarne cette volonté de transformation urbaine : quartiers reconstruits à neuf dans l'Ouest, autour de l'Arc de Triomphe et de l'Etoile, grandes percées (comme le boulevard Sébastopol), immeubles de rapports pour égaliser et harmoniser les façades, places pour mettre en valeur les monuments comme l'Opéra de Paris conçu par Charles Garnier et qui sera inauguré plus tard sous la IIIe République. Des parcs sont aménagés comme le Bois de Boulogne ou le parc Monceau, ainsi que des squares. Les Halles sont reconstruites et le Louvre achevé. Haussmann poursuit aussi l'œuvre d'assainissement commencé sous la monarchie de Juillet par le préfet Rambuteau, au lendemain des terribles épidémies de choléra qui ont ravagé Paris en 1832 (faisant 20 000 morts), avec des raccordements en eau courante et des fontaines publiques. Haussmann est fier de l'immense réseau d'égouts parisien qui est construit sous l'Empire. Paris est désormais approvisionné en eau pure par l'aqueduc de la Vanne, mettant fin à la profession de porteurs d'eau (qui étaient le fait des Auvergnats). En 1859, la capitale absorbe les villages d'Auteuil et de Passy, et connait un nouveau redécoupage en 20 arrondissements. Paris sera un immense chantier pendant 20 ans, suscitant la critique empreinte de nostalgie de Baudelaire dans Le Spleen de Paris en 1869, mais une bonne partie de la physionomie actuelle de la capitale date de cette époque, ne serait-ce que par les immeubles de rapport aux façades alignées ou a contrario la disposition anarchique des toits de zinc ou d'ardoise ponctués de cheminées d'argile... L'haussmannisation s'imposera comme un modèle urbanistique et architectural pour un demi-siècle au moins, influençant par exemple les aménagements urbains à Vienne ou en Amérique latine à la fin du siècle. Elle a aussi cependant un envers social : elle a provoqué des dizaines de milliers d'expropriation et de refoulement vers les quartiers populaires de l'Est ou vers la banlieue des populations pauvres. Mais c'était le prix à payer pour obtenir la capitale bourgeoise d'un Empire qui devait devenir la principale puissance d'Europe. L'haussmannisation a aussi une fonction politique implicite : en cas de nouvelle révolution, les grandes percées rendent difficile l'édification de barricades et permettent un acheminement rapide de la troupe....

Grands travaux urbains en province. Mais l'haussmannisation n'a pas concerné que Paris : la plupart des villes de province ont été touchées par les grands boulevards qui s'implantent sur les anciennes enceintes démolies devant la poussée démographique ou les rues de la gare qui s'implantent avec les édifices du même nom, sur fond de fièvre ferroviaire et de développement rapide des chemins de fers. Marseille est ainsi une ville qui bénéficie d'un nouvel essor dû à l'arrivée du chemin de fer (ligne Paris-Lyon-Marseille) et aux perspectives de croissance maritime liée à la construction du canal de Suez (inauguré en 1869). L'ingénieur des Ponts et Chaussées Auguste Gassend est chargé de développer d'abord les activités d'accueil du port (bassins de la Joliette), puis est édifiée la Cathédrale de la Major et surtout Notre Dame de la Garde sur les hauteurs, devenue depuis l'un des symboles de la ville. Le couple impérial visite Marseille en grande pompe en 1860. Ici, la construction parallèle d'églises et du chemin de fer manifeste bien le caractère contrasté du IInd Empire qui mêle attachement aux traditions et modernité. S'en suit la percée d'une rue impériale. Il y a de grands travaux aussi à Lille avec annexion de 4 villages : Moulins, Esquermes, Wazemmes, Fives et l'aménagement de la grande percée en face de la gare, devenue ensuite la rue Faidherbe. Le coût des grands travaux suscite cependant de fortes critiques de l'opposition républicaine : le jeune avocat, puis député républicain en 1869, Jules Ferry publie d'ailleurs en 1868 une brochure satirique Les comptes fantastiques d'Haussmann (jeu de mots sur les Contes fantastiques pour enfants d'Hoffmann, publiés en 1830) : pour lui, les travaux ont non seulement défiguré Paris mais ont « détruit le patrimoine des générations futures » par leur coût pharaonique.

Un autre symbole : les Grands Magasins. Dans les villes apparaissent également les « grands magasins », autre symbole de la prospérité de l'Empire. Ils annoncent la société de consommation et rompent avec les pratiques anciennes : on peut rentrer sans acheter, et plusieurs types de produits sont proposés. Aristide Boucicaut, ancien colporteur, fonde l'enseigne Au Bon Marché, en 1852. Le chiffre d'affaires passe à 7 millions de francs en 1863. Le Printemps, la Samaritaine sont également fondés à cette époque. Les économies d'échelles se basent sur la suppression des intermédiaires : les chefs de rayon vont directement acheter aux usines. Emile Zola décrit très bien cet univers dans *Au bonheur des dames*, qui date de 1883. Les grévistes tentent de s'organiser, mais les patrons licencient en masse, et réengagent directement derrière. Enfin, on notera d'importants aménagements ruraux.

La modernisation du pays. Sur le plan économique, l'empereur s'attache aussi au développement du crédit, favorise l'essor de banques privées : défense de la stabilité de la monnaie, création du Crédit Foncier, du crédit Lyonnais en 1852 dirigé par Henri Germain ou encore du Crédit mobilier dirigé par les frères Isaac et Emile Pereire, deux grands banquiers juifs actifs depuis la monarchie de Juillet et investisseurs historiques dans les premières lignes de chemin de fer.... L'empereur met l'accent sur les chemins de fer, conscient du retard pris

par la France dans ce domaine sur la période 1848-1852. Dans les Landes, région marécageuse et malsaine où il y avait encore du paludisme jusqu'aux années 1850, des travaux de drainage sont entrepris ainsi que des plantations de forêts de pins. Mais la prospérité a pour corollaire le thème de la « fête impériale » et de la débauche de luxe au sommet de l'Etat.

L'Empereur des riches ? Napoléon III organise des réceptions opulentes aux Tuileries et a par ailleurs la réputation d'un libertin. La peinture exalte ces fêtes, comme dans les toiles du peintre de cours Winterhalter. L'Empereur installe le parfumeur Pierre-François Guerlain rue de la Paix, puisque son eau de Cologne plaît à l'impératrice. Versailles popularise les feux d'artifice. Dès les années 1870, l'image d'une époque vouée à la fête perpétuelle devient prépondérante dans les représentations du Second Empire. C'est une image dénoncée plus tard par Zola dans sa saga des *Rougon-Macquart*. Des stations balnéaires se développent pour les loisirs de la noblesse et de la bourgeoisie : Deauville en Normandie, un projet porté par le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III, ou encore Biarritz, sur la côte basque, au développement de laquelle l'Impératrice Eugénie est très attachée.

2/ La question sociale et la lutte contre le paupérisme

Napoléon III, un « Saint-Simon à cheval » (Eric Anceau) ? Napoléon III est un lecteur du penseur Saint Simon qui expliquait au début du siècle que l'accroissement des richesses et le progrès technique devaient profiter au plus grand nombre. La société profite de ces améliorations, à commencer par les paysans qui forment encore la majorité de la population française (qui se chiffre quant à elle à 38.4 millions d'habitants en 1870, ce qui marque une relative stagnation par rapport à la croissance démographique tonique du Royaume-Uni et surtout de l'Allemagne qui est en train de s'unifier). Napoléon III sera surnommé « l'Empereur des paysans ». Il est en revanche moins populaire chez les ouvriers, qui constituent 4.4 millions d'individus, malgré la volonté affichée de l'Empereur de s'occuper des milieux ouvriers. En 1844, lorsqu'il était emprisonné au fort de Ham, il avait rédigé L'extinction du paupérisme. Il rêvait de projets de colonies agricoles avec d'hypothétiques sociétés de colonisation au capital de 100 millions de franc, pour l'Algérie. Ou pour le Nicaragua pour lequel l'économiste Michel Chevalier a élaboré un projet de canal interocéanique. Mais les quelques sociétés concessionnaires fondées avec son aval en Algérie dans les années 1850 ont davantage répondu au désir de spéculation de quelques groupes financiers étrangers (suisses) qu'à de la philanthropie saint-simonienne.

Le culte du progrès. Chez Napoléon III, l'effort de modernisation économique est toujours couplé avec un souci d'améliorer la vie quotidienne du plus grand nombre, et donc des classes populaires. L'Empereur porte beaucoup d'intérêt aux sciences, dès lors qu'elles peuvent avoir un débouché pratique dans le domaine de l'armement (certes) mais aussi de l'industrie (production de biens de consommation en grand nombre) et des transports. Il a vite compris l'intérêt des expositions universelles pour faire connaître les progrès de l'industrie française, prenant modèle sur la première Exposition Universelle que les Britanniques ont organisé en 1851 au Crystal Palace de Londres. Il s'agit de faire étalage des nouveaux produits qui vont améliorer la vie quotidienne des Français, comme lors de l'Exposition Universelle de 1855 à Paris. Une autre Exposition Universelle se

déroule à Paris en 1867. Le polytechnicien Frédéric Le Play y joue un grand rôle dans l'organisation, avec un réel souci de la question ouvrière. Sur le plan de la recherche médicale, Louis Pasteur, qui entretient de bons rapports avec Napoléon III, installe son laboratoire à l'Ecole Normale Supérieure et identifie de nombreux microbes dont le streptocoque, le bacille du choléra des poules ou encore le pneumocoque. Parallèlement, le médecin s'impose comme l'une des figures centrales de la société. Il découvrira plus tard le vaccin contre la rage sous la IIIe République, en 1885. Mais la fascination générale pour les sciences se porte surtout sur l'industrie, à qui on attribue les prouesses et les inventions de demain, comme le fait si bien le romancier Jules Verne dans ses romans d'anticipation : Voyage au centre de la terre (1864), De la terre à la lune (1865), Vingt mille lieux sous les mers (1869)...

La main tendue aux ouvriers. Dans les années 1860, l'Empereur essaye de tendre davantage la main aux ouvriers, toujours dans sa logique de rallier une partie de l'opposition et pour déminer les menaces de révolution sociale. L'idée est d'améliorer le sort de la classe ouvrière en l'éloignant des théories communistes révolutionnaires. Mais les ouvriers se méfient de ce régime impérial qui gouverne de concert avec les patrons depuis ses origines. Napoléon III voudrait développer un système de protection sociale : le gouvernement encourage les sociétés de secours mutuel. A partir de 1859, l'Empereur porte une attention plus marquée à la question ouvrière à travers le « groupe du Palais Royal » dont le promoteur est le prince Napoléon-Jérôme, dit « Plon-Plon » : ce cercle rassemble autour du cousin de l'Empereur d'anciens saint-simoniens et Armand Lévy, un ancien militant ouvrier de 1848 qui s'est converti au bonapartisme. En 1862, le pouvoir envoie une délégation ouvrière à l'Exposition universelle de Londres, un projet soutenu par l'ouvrier ciseleur Henri Tolain. A leur retour, leurs rapports soulignent que la situation de l'ouvrier français est inférieure à celle de l'ouvrier anglais sur les plans matériel, juridique et politique. Ils exigent des évolutions à travers le « manifeste des soixante » (autorisation des syndicats, réforme de l'apprentissage). Tolain deviendra cependant en 1864 membre de l'AIT, révolutionnaire et marxiste. En 1864, l'Empereur, inspiré par ces revendications, accorde le droit de grève (loi Ollivier) mais pas celui de syndicalisation : il y aura 76 grèves en moyenne par an jusqu'en 1870. Le livret ouvrier (mesure de contrôle social des déplacements de la main d'œuvre ouvrière sur le territoire, mis en place en 1803 par Napoléon) est conservé mais l'ouvrier peut désormais le garder.

La grande grève du Creusot de 1870. En janvier 1870, une grande grève éclate au Creusot, la plus grande entreprise française employant près de 9 000 ouvriers. Grâce à une politique paternaliste, le Creusot a longtemps été préservé des luttes sociales. Mais ici les ouvriers du Creusot revendiquent la gestion de leur caisse de secours que leur refuse la direction. Le renvoi des meneurs déclenche une grande grève, décidée malgré la pression patronale et la menace des régiments d'infanterie et de cavalerie. Les journaux socialistes et l'AIT en profitent pour lancer une grande offensive contre le gouvernement et dénoncer l'étroite collaboration entre les patrons et le pouvoir. L'opposition républicaine exploite le conflit. Gambetta interpelle le gouvernement sur l'envoi des troupes, plusieurs journaux comme La Marseillaise ou Le Temps envoient des correspondants au Creusot. Mais le comité de grève s'avoue cependant vaincu en avril 1870, à la suite du procès de plusieurs grévistes. Défait, le comité rend publique une déclaration regardant vers l'avenir : « Notre cause a

soulevé des sympathies universelles, nous en sommes fiers et le cas échéant nous saurons nous aussi pratiquer la fraternité ouvrière. En attendant, nous proclamons hautement notre adhésion à la grande AIT, cette sublime franc-maçonnerie de tous les prolétaires du monde, cet espoir de l'avenir d'égalité ».

III/ La France en Europe et dans le monde en 1870, à la veille de la guerre

A/ La politique étrangère de Napoléon III

1/ L'Empire, c'est la paix ?

Quelle ligne officielle ? 'L'Empire, c'est la paix » disait Napoléon III à Bordeaux en 1852, « l'Empire, c'est la guerre » lui répondait à distance Hugo dans Les Châtiments en 1853. Force est de constater que c'est le second qui, rétrospectivement, aura raison... Napoléon III était conscient en 1852 que le souvenir des guerres napoléoniennes pouvait inquiéter une partie de la population ainsi que les cours étrangères. Cependant, le IInd Empire ne renonce pas pour autant à la guerre au sens propre. Napoléon III considère qu'il faut toujours laver l'affront de 1815 et refaire de la France la puissance dominante sur le continent. Il initie donc une politique étrangère interventionniste et endosse pour ce faire la cause des nationalités.

La querre de Crimée (1853-1856). Sa première intervention en Europe sera à propos de la Crimée. En 1853, une crise éclate entre l'Empire ottoman et la Russie, à propos de la protection des Chrétiens d'Orient en Palestine. La France s'allie avec l'Angleterre (pour la première fois depuis 7 siècles) et l'Empire Ottoman contre la Russie agressive de Nicolas Ier. Déclarée le 27 mars 1854, cette guerre qui a commencé par une offensive russe dans les Balkans, se déplacer vite vers la péninsule russe de Crimée où débarque le corps expéditionnaire francobritannique. Elle dure 18 mois et s'achève par le long siège de Sébastopol remporté par les Français après la prise de la tour de Malakoff en septembre 1865. Il s'agit cependant d'une victoire à la Pyrrhus car sur les 310 00 hommes envoyés, environ, 95 000 sont morts, 200 000 ont été soignés dans les ambulances et les hôpitaux, 150 000 pour maladie, 50 000 pour blessures de guerre. Cette hécatombe est liée à une épidémie de choléra. De même, hormis quelques hauts faits de guerre comme les batailles de l'Alma et de Malakoff où s'illustre le général Mac Mahon, l'armée française a montré ses carences : elle n'a guère œuvré depuis cinquante ans que dans les conflits coloniaux en Algérie ou pour réprimer des insurrections. Son commandement est médiocre, la stratégie absente et la logistique inadaptée. L'opinion est par ailleurs directement interpelée par les tout premiers reportages de guerre, avec usage de la photographie. La perception des conflits entre donc aussi dans la modernité, en devenant plus directe, plus « crue ». On relèvera aussi l'usage du télégraphe pour transmettre plus rapidement les informations. Le siège de Sébastopol s'est transformé en guerre de tranchées, démontrant la modernité de la guerre de Crimée annonçant au loin l'ère de la guerre industrielle : la ville est dévastée par les bombardements d'artillerie lourde.

Résolution et enjeux de la guerre de Crimée. En 1856, les congrès de la Paix se tiennent symboliquement à Paris, signe du prestige retrouvé de la France. Napoléon III apparaît comme le nouveau Metternich de l'Europe : l'Autriche ne joue aucun rôle important dans les débats et Napoléon III lui impose même de reconnaître l'état « anormal » de l'Italie dans les grandes déclarations générales de fin de congrès. Napoléon III estime ainsi

qu'avec la défaite sans appel des Russes, l'affront de 1814 (invasion du territoire par les Russes, prise de Paris, etc.) est lavée. Enfin, Napoléon III se pose en champion des nationalités en faisant reconnaître l'autonomie des provinces roumaines de Valachie et de Moldavie hors de l'Empire Ottoman : l'embryon de la future Roumanie indépendante est né. Finissons toutefois sur cet épisode avec le jugement sévère de Karl Marx, toujours grand observateur de la vie politique française dans les années 1840-1860, dans le *New York Times* en 1855 : « Napoléon [Ier] s'attaquait au cœur des Etats qu'il voulait vaincre, la France actuelle a porté son attaque contre le cul-desac de la Russie [allusion à la Crimée]. On avait en vue non pas de grandes opérations militaires, mais un coup de main par surprise, une aventure. C'est ce qui distingue les deux Empereurs et leurs règnes. Napoléon avait l'habitude d'entrer en vainqueur dans les capitales de l'Europe moderne. Son successeur a, sous divers prétextes (protection du Pape, du Sultan, du Roi des Hellènes) installé des garnisons françaises dans les capitales de l'Europe antique, à Rome, à Constantinople et à Athènes ; il n'en résulte aucun accroissement de forces, mais une diminution. L'art de Napoléon consistait à la concentration, celui de son successeur dans la dispersion ».

L'engagement militaire pour la cause de l'Italie (1859). L'autre intervention qui va asseoir le prestige européen retrouvé de la France aura lieu en Italie. Napoléon III est un Italien de cœur, qui déclare « aimer l'Italie comme sa seconde patrie » (discours de septembre 1852), ayant été dans sa jeunesse membre d'une société secrète de carbonari à Rome. Seul bémol : il gouverne en France avec le soutien des catholiques ultramontains (qui vénèrent la puissance absolue du pape) et ne voudra en rien céder sur la question du pouvoir temporel du pape en ces Etats Pontificaux. La diplomatie piémontaise tente de le convaincre du contraire. Mais ce n'est pas du Royaume de Piémont-Sardaigne (de son roi Victor-Emmanuel II et de son Premier ministre Camille Cavour) que viendra le déclic mais d'un nationaliste italien exalté, Felice Orsini, plus proche de Mazzini. Le 14 janvier 1858, son attentat vise à tuer l'Empereur qualifié de « carbonaro félon » car il ne fait rien pour l'Italie. L'attentat d'Orsini, qui consiste à faire exploser une bombe sur le carrosse de l'Empereur, échoue, le terroriste est exécuté mais la lecture d'une lettre de supplique à son procès retient l'attention de l'Empereur qui finit par s'engager dans la cause italienne. L'alliance franco-piémontaise est scellée à l'été 1858, lors de l'entrevue secrète dans la station thermale de Plombières, dans les Vosges, entre Napoléon III et Cavour. Le plan est simple : provoquer l'Autriche à la suite d'une insurrection provoquée par les Piémontais dans un duché du Nord de l'Italie puis faire intervenir la France aux côtés du Piémont-Sardaigne. La guerre est un succès pour l'armée française qui remporte quelques victoires, à Solferino, à Magenta... Elle se solde par une défaite autrichienne : la paix de Villafranca impose la scission du Royaume de Lombardie-Vénétie et la cession de la Lombardie au Piémont. Mais la Vénétie reste autrichienne.

Une modération soudaine sur l'Italie (1860-1861). La relative mollesse de l'Empereur dans les négociations convainc alors les nationalistes italiens, un peu déçus, de la nécessité de forcer la main de Napoléon III par la suite. Les Piémontais poursuivront en provoquant des insurrections dans les duchés de l'Italie du Nord, en intervenant militairement puis en les rattachant au Piémont-Sardaigne après des plébiscites au suffrage universel (Toscane, Parme, Modène...). Ils forcent en cela la main à Napoléon III qui reconnait après-coup, sur le plan diplomatique, ces rattachements. Il en va de même pour l' « Expédition des mille » en

1860 par laquelle Garibaldi et ses chemises rouges s'emparent du royaume de Naples après une brève conquête militaire pour ensuite le céder au Piémont. Napoléon III est pris de court devant l'accélération des évènements mais approuve toujours après-coup. En mars 1861, le Royaume d'Italie peut ainsi être proclamée, même s'il manque toujours la Vénétie, une partie des Etats pontificaux et surtout Rome dont les nationalistes italiens veulent faire leur capitale. Mais on sent que Napoléon III ne souhaite pas pour autant abandonner la cause du pape. De même qu'il cherche à se réconcilier avec l'Empire d'Autriche après les évènements d'Italie.

2/ Etendre l'influence française dans des horizons parfois lointains (Proche-Orient, Mexique)

Le projet du canal de Suez en Egypte. Sur un autre registre, Napoléon III veut aussi faire de la Méditerranée un « lac français ». Plutôt que de ressusciter les vieux rêves napoléoniens de comptoirs, il applique les idées saint-simoniennes, par exemple avec la construction du Canal de Suez. On retrouve l'union du capital et de l'Etat : la Compagnie universelle du canal maritime de Suez est avant tout détenue par des actionnaires français, dans une moindre mesure par des actionnaires britanniques. Le projet reçoit l'aval des Ottomans, par décret impérial (ou firman), et l'ingénieur Ferdinand de Lesseps supervise cette véritable prouesse technique pour l'époque. Le canal est inauguré le 17 novembre 1869 : il ouvre la route de la mer Rouge et, au-delà, celle des Indes. Napoléon III reste dans le droit fil des projets saint-simoniens, ambitionnant sur les conseils de l'économiste Michel Chevalier de contrôler les grandes voies de communication et de commerce mondiales. Chevalier avait même projeté dans une brochure en 1846 l'idée d'un canal inter-océanique entre Atlantique et Pacifique, le « canal de Nicaragua » qui sera plus tard resitué au Panama.

L'intervention en Syrie en 1860. En Syrie, la France se fait la protectrice des catholiques maronites. Cette politique sert à la fois le prestige de la France et son alliance avec l'autel, mais aussi ses intérêts économiques. Dans l'empire ottoman, les représentants des minorités (les "Levantins") servent en effet d'intermédiaires commerciaux avec les puissances européennes et leur protection est reconnue par la Sublime Porte - certains Levantins cessent même d'être sujets de l'Empire ottoman et deviennent des citoyens français. Or, en juillet 1860, 6 000 chrétiens maronites sont massacrés à Beyrouth, et 5 000 à Damas, par les Druzes (une confrérie musulmane extrémiste). Napoléon III, après l'affaire romaine, saisit l'occasion de se rattraper auprès du Pape. La France envoie un corps expéditionnaire, pour une durée de six mois. Il peut compter aussi là-bas sur la protection accordée aux chrétiens par l'émir Ald el-Kader, ancien chef de la résistance algérienne, en exil là-bas et devenu un ami proche de Napoléon III depuis que ce dernier l'avait fait libérer en 1852.

Le fiasco de l'aventure mexicaine (1861-1867). Toutefois les interventions militaires françaises ne seront pas toujours aussi heureuses. On le voit dans les années 1860 avec l'expédition au Mexique. Il s'agit du projet fou de créer là-bas un Empire associé à la France. À l'origine de cette initiative se trouvent des conservateurs mexicains en exil en Europe : ils souhaiteraient installer au Mexique un souverain européen catholique et conservateur pour contrebalancer le pouvoir des jeunes États-Unis anglo-saxons et protestants. Le Mexique est par ailleurs un Etat indépendant depuis 1821 et un pays en plein développement, dont les richesses agricoles et minières font figure d'eldorado. Politiquement, le Mexique est une nation déchirée par des conflits ethniques

et des querelles entre plusieurs clans familiaux : une victoire militaire y est donc possible. L'expédition est conduite à partir de 1861, l'armée française devant favoriser l'installation sur le trône du Mexique de l'archiduc d'Autriche Maximilien, frère de l'Empereur d'Autriche François-Joseph. C'est une forme de compensation proposée par la France aux Autrichiens par rapport à la perte de la Lombardie en 1859. Mais le corps expéditionnaire ne parvient jamais à contrôler intégralement le pays : les masses populaires mexicaines refusant ce régime imposé de l'extérieur. La défaite de Puebla en 1862 entraine un engrenage fatal : il faut envoyer un corps d'armée plus puissant pour venger l'humiliation. La France finit par se retirer à partir de 1866, laissant Maximilien réduit à ses propres forces : il sera mis à mort par un peloton d'exécution de l'armée mexicaine emmené par Benito Juarez le 19 juin 1867 à Queretaro. La célèbre toile de Manet qui représente l'exécution est refusée par la censure en France. La fin de la guerre de Sécession en 1865, qui avait divisé les Etats-Unis, avait de toute manière condamné le projet, les Etats-Unis stabilisés pouvant désormais s'opposer à la constitution d'un grand empire catholique à leur frontière, qui risquait de contrebalancer leur influence sur le continent américain.

Mais des liens durables avec l'Amérique latine. L'échec mexicain montre les limites de l'influence française hors d'Europe mais porte la trace d'un « moment sud-américain de la France » où l'attraction est réciproque entre élites francophiles latino-américaines d'un côté et entrepreneurs et explorateurs français de l'autre. Une expédition scientifique a été montée au Mexique en 1864. Au Mexique, ou encore en Argentine et au Brésil, les urbanistes latino-américains copient clairement pour les capitales le modèle haussmannien avec ses grandes percées et ses immeubles bourgeois. Enfin, il y a aussi la question de l'unité allemande, mais nous en parlerons au chapitre suivant puisqu'elle provoque la guerre franco-prussienne de 1870. A partir de 1866, la montée en puissance de la Prusse et son projet d'Allemagne qu'elle entend former autour d'elle commencent à inquiéter le régime impérial.

B/ L'extension du domaine colonial sous le IInd Empire

1/ Un nouveau cap sur l'Extrême-Orient

Les ambiguïtés de la doctrine coloniale. L'Empire de Napoléon III n'est pas hostile à la conquête coloniale, même si Napoléon III se montre toujours officiellement très modéré sur cette question, déclarant « les colonies, onéreuses, en temps de paix, désastreuses en temps de guerre, sont une cause d'affaiblissement au lieu d'être un germe de prospérité ». Pourtant s'amorce bel et bien une reprise de la colonisation sous le IInd Empire : elle est le fait de marchands, de missionnaires et de militaires (d'amiraux qui accompagnent les missions commerciales et religieuses pour assurer leur sécurité et viennent les protéger des heurts avec les « indigènes » ensuite). De 1850 à 1870, le domaine colonial français passe de 300 000 km² à 1 million de km². Surtout, la conception de la colonisation change. Les idées saint-simoniennes influencent là encore Napoléon III. Le sénatus-consulte du 3 mai 1854 réorganise les colonies, en rapprochant les « grandes colonies » de la France (Martinique, Guadeloupe, Réunion). Celui du 3 juillet 1861 abolit le pacte colonial, c'est-à-dire l'exclusif (relations économiques bilatérales et protectionnisme douanier strict), et met en place le libéralisme

économique. Dans le Pacifique, dans un contexte de concurrence avec les Britanniques qui colonisent la Nouvelle-Zélande, le contre-amiral Febvrier-Despointes prend possession au nom de l'Empereur de la Nouvelle-Calédonie en 1853. Mais la présence d'une population plutôt hostile de kanaks rend difficile les aménagements. L'île devient de fait une colonie pénitentiaire avec un bagne pour les indésirables, soit une forme de colonie de peuplement qui rappelle ce que les Britanniques ont fait en Australie : à l'issue de leur peine, les anciens prisonniers peuvent obtenir une terre et choisir d'y rester au lieu de rentrer en métropole.

La participation à la seconde guerre de l'opium en Chine. Mais la France tient à s'inscrire dans l'essor de l'impérialisme occidental en direction de l'Asie : les Britanniques ont forcé la Chine à s'ouvrir à leur commence en 1842 après la « guerre de l'opium » ; les Américains ont forcé le Japon à s'ouvrir sous la menace militaire en 1854. Si le Japon résiste, l'Empire de Chine va se retrouver rapidement en état de semi-colonisation par un grand nombre de puissances occidentales intéressées : c'est la politique de la « canonnière » et de l'ouverture de marchés les armes à la main. De 1856 à 1860, la France participe à la seconde guerre de l'opium aux côtés des Britanniques. En décembre 1857, la France et l'Angleterre bombardent Canton et s'en emparent. En 1860, Pékin est occupé après la victoire franco-britannique de Palikao. Le sac du palais d'été de Pékin le 18 octobre 1860 est d'ailleurs le fait d'un corps expéditionnaire franco-britannique, au grand chagrin de Victor Hugo qui écrit une lettre de protestation contre ce « crime contre la culture et la civilisation ».

L'installation en Indochine. Mais la France se désintéressera assez vite de la Chine, pour tourner son attention vers l'Indochine. Dans le sillage des expéditions chinoises, des Français ont pris pied dans le delta du Mékong, à Saïgon et en Cochinchine à partir de 1858. Puis, en prenant le prétexte de protéger les missionnaires chrétiens français qui sont persécutés par l'Empereur d'Annam (l'Empereur du Vietnam) qui voit d'un mauvais œil ces installations, l'amiral Rigault Degenouilly attaque Saigon et prend la ville, qui sera libérée ensuite, mais s'en suit une série de traités (dont celui de Saigon en 1862) par lesquels les Français obtiennent des protectorats sur toutes les entités de la Cochinchine, au sud de la péninsule. C'est l'amorce d'un nouvel empire colonial : après quelques temps d'hésitation, le gouvernement décide d'avaliser cette occupation. Napoléon III dote en conséquence la France d'une flotte capable de porter cet élan colonial : elle est l'œuvre du ministre de l'Algérie et des colonies, le comte de Chasseloup-Laubat. La Cochinchine, possession de l'empire d'Annam, est ainsi conquise en 1862, avec comme point d'appui Saïgon. Il fait ensuite sortir le Cambodge de la tutelle du royaume de Siam et y installe un protectorat, signé par le roi Norodom en 1863, puis le Siam (Thaïlande) reconnaît à son tour la domination française dans la région, en 1867, malgré la concurrence des Britanniques (Malaisie, Birmanie). Pour des raisons commerciales, la question de la bonne relation à adopter vis-à-vis des civilisations annamites et khmer (Cambodge) est posée. L'embryon de l'Indochine française est ainsi né sous le IInd Empire. Contrairement à l'Algérie, les cadres y sont maintenus, ce qui n'empêche pas des pressions, parfois fortes, pour obtenir des réformes, que ce soit sur l'abolition l'esclavage ou pour l'exploitation des concessions d'hévéas. Une des motivations à s'installer durablement dans la péninsule réside dans la possibilité d'y découvrir, au nord vers le Tonkin, une porte d'entrée vers la Chine intérieure et ses richesses fantasmées. En 1866-1868, une mission d'exploration dirigée par Doudart de Lagrée et Garnier remonte le Mékong en ce sens mais conclut, sans arriver au bout, que le cheminement du fleuve et de ses rapides rend très difficile une entrée en Chine.

2/ Le renforcement de la présence en Afrique

La politique algérienne révolutionnaire de Napoléon III. Au nord, la présence française se consolide en Algérie : les colons européens qui s'y installent sont désormais à majorité française. Le reste de l'Algérie est conquise : la Kabylie, puis viennent des incursions au Sahara. Après une première phase caractérisée par la « politique du sabre » (le pouvoir est confié aux militaires qui officient dans les « Bureaux Arabes » depuis les années 1840), de 1851 à 1858, Napoléon III tente d'infléchir la politique coloniale, avec deux visites personnelles à Alger en 1860 et 1865 et la création d'un Ministère de l'Algérie, un temps confié à Plon-Plon. Thomas Isma'il Urbain, colon français proche des Algériens et converti à l'islam, devient son conseiller sur les affaires algériennes. La politique promue est celle de l'association. La Lettre-programme du 6 février 1863 prévoit un changement radical : « Il faut convaincre les Arabes que nous ne sommes pas venus en Algérie pour les opprimer et les spolier mais pour leur apporter les bienfaits de la civilisation ». C'est un « royaume arabe ». « Je suis aussi bien l'Empereur des arabes que des français [...] ils ont droit à ma protection ». Mais les colons réagissent très violemment contre cette politique « sauvageophile ». Le 22 avril 1863, est censée être rendue aux tribus la propriété ancestrale des terres. Mais le général Mac-mahon, devenu gouverneur, proche des colons, freine l'application des lois impériales. Le 14 juillet 1865, un sénatus-consulte va jusqu'à faire de tous les autochtones des Français mais ce texte très formel ne sera jamais appliqué, toujours en raison des freins du gouverneur. On crée des écoles arabes-français. Dans les années 1860, l'administration militaire française traite avec les chefs musulmans, leur confient une part de pouvoir (on les appelle les « caïds »). Mais survient à la fin des années 1860, une famine qui fait 217 000 morts à la fin du régime : elle met à un coup d'arrêt à toute volonté de changement. Enfin, le plébiscite qui conforte l'Empereur en métropole, le 8 mai 1870, sur les modifications du pouvoir parlementaire, n'obtient que 33% de oui en Algérie : les colons rancuniers se sont rapprochés des Républicains.

L'influence grandissante sur la Tunisie. A côté, la Régence de Tunis (=Tunisie actuelle), vassale elle aussi des Ottomans, est en mauvaise posture et suscite la convoitise des Européens. En 1867, incapable de rembourser ses emprunts et interdite d'en contracter de nouveaux, la Régence se retrouve en situation de faillite. En 1869, elle passe sous le contrôle de ses créanciers européens : une Commission financière internationale s'installe à Tunis afin de prendre en charge la gestion économique de l'Etat et de garantir les remboursements des emprunts. La concurrence est âpre mais ce sont les Français qui tirent leur épingle du jeu, ouvrant des perspectives sur la Tunisie pour la suite. La commission internationale est présidée par le Français Villet qui s'impose comme une sorte de ministre des Finances du bey. Sans souveraineté financière, la Tunisie se voit rabaissée à une situation de protectorat dans les faits. Si les Français se sont imposés, c'est qu'ils ont des réseaux sur place. Napoléon III a un cabinet secret à partir duquel il dirige tout un réseau d'espions et d'informateurs, infiltrés par exemple dans les différents Etats méditerranéens vassaux des Ottomans, et participant à de nombreuses intrigues. Qui ne débouchent pas cependant sur des succès diplomatiques majeurs, l'Empereur

étant souvent velléitaire, et ses décisions parfois indéchiffrables d'où l'expression de « Sphynx des Tuileries » parfois utilisé pour le caractériser.

Les comptoirs du Sénégal. Plus au sud, se pose la question des comptoirs en Afrique noire, depuis la fin de l'esclavage en 1848. Car la traite négrière était la principale justification de ces implantations qui remontaient au XVIIe siècle. Déjà l'abolition de la traite transatlantique en 1815, d'un commun accord entre tous les Etats européens qui la pratiquaient, avait questionné la légitimité de ces possessions. Une Commission en 1850 est chargée de statuer sur l'opportunité de maintenir les comptoirs sur la Côte d'Afrique. Mais ses conclusions sont finalement positives, recommandant de développer la colonie de Saint Louis, porte d'entrée de l'Afrique soudanienne. C'est l'officier de marine Louis Protet puis le commandant Louis Faidherbe qui reçoivent pour mission de développer et de pacifier le pays. Faidherbe, gouverneur du Sénégal de 1854 à 1861, agrandit considérablement la colonie en pénétrant à l'intérieur des terres et la modernise, imposant la culture de l'arachide, tandis qu'il renforce la domination sur les tribus de l'intérieur. Il transforme le réseau des comptoirs de la côte en un bloc colonial s'étendant profondément à l'intérieur le long du fleuve Sénégal.

L'œuvre de Faidherbe : vers des nouvelles pratiques coloniales ? Inspiré par Bonaparte en Egypte, il met au travail ses jeunes officiers pour donner un aspect scientifique et diplomatique à ces expéditions. Cette connaissance « scientifique » du terrain permettra ensuite d'avancer un droit de préemption de la France sur cette vaste région. Il compte sur l'autorité des chefs noirs pour faire régner l'ordre et faire respecter la supériorité française. Il négocie le 29 septembre 1855 la vente de Médine par le roi du Khasso, Sambala, pour stopper l'avance du seigneur de la guerre El-Hadj Omar sur le Haut-Sénégal, qui mène un djihad « peul » depuis le nord. Il cherche aussi à gagner la bataille contre l'islam incarné par le djihad d'Omar. Mais ces opérations sont menées avec une économie de moyens qui les rendent parfaitement acceptables en métropole. Faidherbe se contente de 1 000 hommes permanents (infanterie, artillerie, génie, gendarmerie), commandant des troupes noires. Faidherbe sait utiliser les flottilles de pirogues pour mener des attaques amphibies. Il forme des « tirailleurs sénégalais » dès 1857. Cette armée africaine permet la promotion indigène tout en allégeant les budgets demandés à la métropole. En 1855, il fonde à Saint Louis l'Ecole des Otages, destinée à former les fils de chefs (au sens antique du terme otage). Faidherbe sait jouer des divisions ethniques pour attiser l'argueur guerrière : la maîtrise de la carte ethnique va s'imposer comme un classique de la « pacification » en Afrique noire. Mais Faidherbe, comme Bugeaud en Algérie dans les années 1840, sait aussi manier la terreur : terre brûlée, exécutions, chantage aux otages... Le 1er janvier 1856, les habitants du Walo deviennent sujets de l'Empereur Napoléon III, accroissant le Sénégal français de 10 000 km2. Mais Faidherbe veut aller plus loin et fait miroiter aux négociants bordelais de Saint Louis qui le soutiennent l'idée d'un Eldorado africain, avec les « plus riches mines d'or du monde ». La région du Bambouk aurait de l'or en abondance dans ses alluvions fluviales. Les Français atteignent finalement les « colonnes d'Hercule du Soudan », mais les déconvenues sont nombreuses (peu ou pas d'or ...). Dans le même temps, à l'arrière, le poste de Dakar est créé par l'officier Emile Pinet-Laprade en 1857.

Ombres et lumières du Sénégal de Faidherbe. Dans les années 1860, Faidherbe veut pousser à l'est vers le Niger et au sud vers la Sierra Léone. En 1863, dans la Revue maritime et coloniale, il annonce « une série de comptoirs le long du fleuve et dans son prolongement jusqu'au Niger, une série de comptoirs le long de la côte dans toutes les rivières qui en valent la peine ». Il comprend l'utilité des terres inondées des rives du Niger pour la culture du coton. Espérant un traité avec les habitants de Tombouctou, il confie une mission au lieutenant Perraud pour négocier avec les notables, en vain. En mars 1865, le Kayor est annexé. La rivalité avec les Britanniques, présents en Gambie, s'accroit, eux qui récupèrent par traité les territoires de leur vieil allié portugais. Mais à partir de fin 1863, le cours de l'arachide s'effondre et le coton sénégalais n'est encore qu'expérimental. Les crédits pour la Sénégambie diminuent en conséquence. On demande même des hommes à Faidherbe pour les envoyer au Mexique en 1865 où les corps expéditionnaires français sont en fâcheuse posture. Faidherbe quitte alors le Sénégal. La colonie française qu'il quitte est désormais grande de 50 000 km2 et entourée d'une zone d'influence politique et économique très étendue. Le Sénégal de Faidherbe a donc été un laboratoire de la future colonisation française de l'Afrique, quand elle sera prise en charge par la IIIe République. Première véritable colonie en Afrique occidentale, le Sénégal sert de base aux missions de reconnaissance vers l'intérieur du territoire africain. Enfin, l'administration coloniale continue de reconnaître l'état servile et entérine encore les droits de propriété du maître sur l'esclavage, en contradiction avec les décisions de métropole (dans l'illégalité donc, mais les colonies sont des zones où règne une certaine confusion dans l'application du Droit). Certains administrateurs coloniaux y sont cependant hostiles : Bazot, chef du service judiciaire de la colonie du Sénégal en 1867, venant des Antilles où il était auparavant affecté, refuse de restituer à leurs maîtres les esclaves qui cherchent refuge en terre franche. Mais il est isolé puis muté, sous pression du gouverneur Pinet-Laprade qui juge que son état d'esprit était incompatible avec « l'œuvre de régénération que nous poursuivons ici ».

L'Océan indien: tentatives de mainmise sur Madagascar. Depuis les années 1840, les marchands et négociants de la Réunion convoitent l'accès à l'immense marché de Madagascar. Mais la grande lle est difficile à pénétrer, la cour malgache décrétant régulièrement des phases de fermeture de l'île et de persécution des étrangers. La France est par ailleurs en rivalité avec la Grande-Bretagne qui implante aussi ses marchands et ses missionnaires (protestants). Les négociants réunionnais Lastelle, Laborde et Lambert fondent plusieurs établissements dans l'ile dans les années 1840-1850. Les autorités françaises concluent par ailleurs des traités de protectorat avec les chefs Sakalaves de la côté Ouest en 1859-1860, ouvrant leurs territoires au commerce, autorisant les missions religieuses et permettant la levée de travailleurs volontaires pour la Réunion. En 1861, monte sur le trône malgache le prince Rakoto, sous le nom de Radama II, que l'on sait proche des Français. Il leur ouvre à nouveau la Grande Ile. Radama II autorise la création d'une « Compagnie de Madagascar » chargée de l'exploitation des richesses du sol et du sous-sol et du commerce de l'île, en mai 1863. En février 1862, le roi malgache a été reconnu habilement par Napoléon III comme « roi de Madagascar sous réserve des droits de la France ». En septembre 1862, un traité d'amitié et de commerce donne aux Français la liberté de commerce, de culte et la possibilité de louer et de cultiver des terres. Les négociants réunionnais précédemment cités sont

toujours à la manœuvre. Mais l'abolition de la corvée, sous influence française, en mai 1863, provoque un coup d'Etat. Le jeune souverain est étranglé. L'intriguant hova à la tête du soulèvement, dénommé Rainilarivony, prend le pouvoir, puis la reine Ranavalona II. S'en suit une nouvelle fermeture aux Occidentaux. Puis en 1869, une nouvelle ouverture mais en direction des Britanniques. La France se voit reconnaître quand même son protectorat sur les enclaves Sakalaves. Enfin, plus au nord, en 1862, la France a obtenu, par achat à « prix d'ami » de la part du Sultan de Tadjourah la souveraineté sur Obock (côte des Somalis : corne de l'Afrique, future « Djibouti »). Mais le territoire demeure peu exploité, peu humanisé, n'étant jusqu'aux années 1880 qu'une possession territoriale très formelle. Il y a donc bien eu un projet impérial sous le IInd Empire. Certes timide et souvent théorisé rétrospectivement, dépassé par les initiatives privées et pris dans un rapport de concurrence avec le Royaume-Uni qui étend de son côté son empire, résolument mondial, au XIXe siècle et met en place une véritable économie-monde autour de Londres ou des grands ports britanniques.

Conclusion : Nous avons donc dressé le tableau général d'une puissance prospère et puissante, en dépit d'inévitables fragilités. Ironie de l'histoire, quelques semaines plus tard, le IInd Empire soi-disant refondé au printemps s'effondre dans la guerre. Au niveau du rapport de force politique, les Républicains restent minoritaires. Sur le plan de la politique étrangère, depuis 1866 l'ombre de la Prusse a commencé à se manifester : nous gardons ce dossier pour le chapitre suivant puisqu'il conduit directement à la guerre de 1870.